Dans le parc des Laurentides

Un orignal cause un grave accident

PARC DES LAURENTIDES — Un accident de la circulation a occasionné des blessures relativement sérieuses à trois personnes tard hier soir, à une quinzaine de milles de la barrière d'Hébertville, dans le parc des Laurentides.

L'accident est survenu alors qu'un orignal qui traversait la chaussée a été heurté de plein fouet par une automobile qui se dirigeait vers Hébertville.

Quelques instants après le choc, un autre véhicule heurtait le premier.

Capotage

D'autre part, toujours dans le parc des Laurentides, un capotage est survenu au millage 47, vers la fin de l'après-midi hier.

Le seul occupant du véhicule, un jeune homme d'une vingtaine d'années, n'a pas subi de blessures sérieuses.

On croit que l'accident a été provoqué par un excès de vitesse dans une courbe.

Plongeon mortel

Par ailleurs, les corps policiers de la région ne rapportent aucun accident majeur au cours du dernier week-end.

Le seul accident mortel est survenu samedi après-midi, à l'aéroport d'Alma, alors qu'un jeune parachutiste, Pierre Bernier, 21 ans, de Jonquière, a trouvé la mort au terme d'un saut de 7,000 pieds.

Les premières constatations montrent que la victime, pour des raisons qui sont encore inconnues, n'a pu ouvrir son parachute à l'instant où trois de ses compagnons qui sautaient en sa compagnie, ouvraient le leur.

On croit cependant que le jeune Bernier aurait été pris d'un malaise, qui devait causer sa perte.

Les laveuses de vaisselle Hotpoint JUGÉES "LE MEILLEUR ACHAT" au programme de télé CBC Marketplace

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les laveuses de vaisselle Hotpoint JUGÉES "LE MEILLEUR ACHAT" au programme de télé CBC Marketplace

5 e année No 183 Lundi 8 mai 1978 24 pages 25 cents



PROFONDE TRISTESSE — Madame Moro, assise dans sa limousine, la physionomie pleine de tristesse, est ici photographiée au moment où elle quittait l'église paroissiale où elle a assisté à la messe dominicale et prié pour la vie de son mari kidnappé. Un journal romain rapportait que l'ancien premier ministre avait écrit un dernier message d'adieu à sa famille annonçant sa mort prochaine.

(Télephoto de la PA)

Chère Morina,

Je t'embrasse pour la dernière fois...

— Aldo Moro

ROME (AP) — La police italienne a arrêté, dimanche, trois personnes qui seraient des sympathisants des Brigades rouges, tandis que se poursuivent, sans succès, les recherches pour retrouver la trace de M. Moro et de ses ravisseurs.

Ceux-ci ont gardé le silence depuis deux jours, mais un journal de Rome a affirmé que le chef de la Démocratie chrétienne avait envoyé à sa famille une lettre "d'adieu", indiquant que ses ravisseurs lui avaient dit qu'ils allaient le tuer bientôt.

Le journal Il Tempo prétend que la lettre a été envoyée vendredi, le jour même où les Brigades rouges publiaient un message déclarant qu'elles mettaient à exécution leur sentence de mort à l'encontre de M. Moro.

La famille de la victime et les autorités policières se sont refusées à tout commentaire à propos de l'éventuelle lettre d'adieu. Selon Il Tempo, M. Moro déclare dans sa lettre:

"Chère Morina, ils m'ont dit qu'ils allaient bientôt me tuer. Je t'embrasse pour la dernière fois, embrasse les enfants... S'ils — le gouvernement et le Parti de la démocratie chrétienne — avaient voulu, ils auraient fait quelque chose."

A genoux

Le pape implore le Parlement italien

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI se met à genoux devant le parlement italien pour qu'il n'adopte pas la loi autorisant l'avortement, écrit samedi l'Observatore Romano.

Comme le pape s'est agenouillé devant les Brigades rouges pour essayer de sauver la vie de M. Aldo Moro, à présent il est en esprit agenouillé devant un parlement, un pays entier, en demandant pitié pour la vie en danger d'une foule d'enfants à naître, écrit l'abbé Claudio Sorgi dans le journal du Vatican.

La défense de la vie des enfants à naître, comme la défense de la vie de M. Moro, est un problème d'humanité et non une question religieuse ou de parti, conclut-il.

EN BREF

Visite de Brejnev

Le chef d'Etat soviétique, M. Leonid Brejnev a terminé hier sa visite officielle de quatre jours en Allemagne fédérale. Les nombreux entretiens qu'il a eus avec le chancelier Schmidt ont été qualifiés d'extrêmement chaleureux par les observateurs.

En page B 6

Les francophones hors Québec

La Fédération des francophones hors Québec tenait ce week-end dernier un "forum national" sur l'état de leurs relations avec les anglophones.

En page A 12

SPORTS

Battu

Carl Morais échoue dans sa tentative de remporter la victoire finale au championnat canadien senior de boxe amateur.

En page B 1

Une grosse

Les Expos remportent une éclatante victoire de 19-5 face aux Reds de Cincinnati.

En page B 2

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A	10
— Annonces classées	B	10
— Bandes dessinées	B	8
— Bridge	B	8
— Cinéma	A	10
— Décès	B	11
— Finance	B	9
— Horoscope	B	8
— Mots croisés	B	8
— Mot mystère	B	8
— Patron	B	10
— Sports	B	1
— Télévision	A	10

Le chef créditiste:

Vider le pays des avorteurs

WINNIPEG (PC) — Le nouveau chef national du Crédit social a promis de vider le pays des avorteurs, des homosexuels, et des banquiers sans scrupule.

Lorne Reznowski, dépeint par ses collègues comme un "moraliste catholique radical", a expliqué qu'il voulait revaloriser la famille.

Impliqué dans le mouvement créditiste depuis ses 12 ans, le nouveau chef a promis un raz-de-marée créditiste aux prochaines élections fédérales.

Sa première préoccupation sera toutefois de rencontrer ses huit députés créditistes fédéraux, pour leur demander de se plaindre de la couverture du congrès par le réseau d'Etat.

Une vingtaine d'employés de Radio-Canada étaient présents, et préparaient des émissions spéciales dans les deux langues pour une retransmission ultérieure.

Reznowski a reçu l'appui des députés québécois Gilles Caouette et Adrien Lambert, mais ils n'étaient pas présents à la convention.

Le choix du site a provoqué quelques remous au sein du parti, avec notamment la démission du député de Champlain, M. René Matte.

Caouette avait démissionné de son poste de chef intérimaire, il y a quelques semaines, voulant que la convention ait lieu à Ottawa ou au Québec plutôt que Winnipeg.

Reznowski, qui croit pouvoir élire un député dans chaque région, veut que les députés québécois tiennent une convention pour se choisir un chef de campagne au Québec.

Le professeur d'anglais à l'université du Manitoba a défait l'avocat Martin Hattersley, d'Edmonton ex-président du parti, pour succéder au regretté André Fortin.

Un troisième candidat, Phil Gaglardi, ex-ministre de la Colombie-Britannique, s'est désisté la veille de la convention.

Agé de 49 ans et parlant plusieurs langues, le nouveau chef n'a jamais été député. Selon lui, le Canada n'a plus que deux options, l'esclavage ou le Crédit social.



SALUT DE LA VICTOIRE — Lorne Reznowski, au centre, élu nouveau leader du Parti du crédit social du Canada, au congrès de Winnipeg, hier, lève le bras en signe de victoire avec son opposant Martin Hattersley, à droite.

(Téléphoto de la PC)

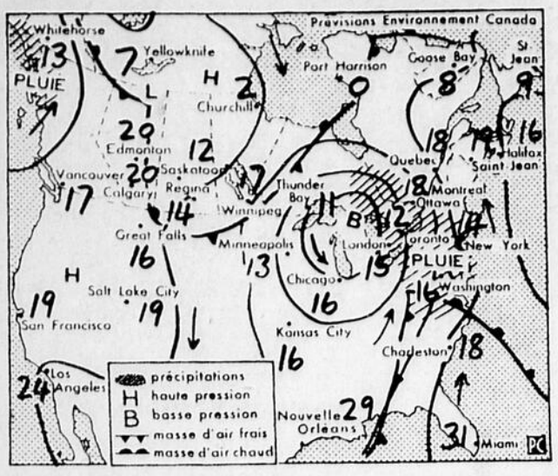
INTER-LOTO

TIRAGE: 861 5 mai 78

1,316,757 billets vendus — 10,445 gagnants — $1,077,100 en prix

1er NUMERO COMPLET	2	3	6	0	1	9	7	GAGNE	$250,000
12 BILLETS SE TERMINANT PAR			6	0	1	9	7	GAGNENT	$1,000
1,314 BILLETS SE TERMINANT PAR					1	9	7	GAGNENT	$50
2e NUMERO COMPLET	1	3	1	7	4	5	6	GAGNE	$100,000
9 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	7	4	5	6	GAGNENT	$1,000
1,334 BILLETS SE TERMINANT PAR					4	5	6	GAGNENT	$50
3e NUMERO COMPLET	1	1	9	3	7	4	6	GAGNE	$50,000
13 BILLETS SE TERMINANT PAR			9	3	7	4	6	GAGNENT	$1,000
1,351 BILLETS SE TERMINANT PAR					7	4	6	GAGNENT	$50
4e NUMERO COMPLET	1	1	7	4	9	1	0	GAGNE	$25,000
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			7	4	9	1	0	GAGNENT	$1,000
1,303 BILLETS SE TERMINANT PAR					9	1	0	GAGNENT	$50
5e NUMERO COMPLET	2	5	1	2	2	8	6	GAGNE	$25,000
12 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	2	2	8	6	GAGNENT	$1,000
1,312 BILLETS SE TERMINANT PAR					2	8	6	GAGNENT	$50
6e NUMERO COMPLET	2	9	7	7	4	8	6	GAGNE	$5,000
13 BILLETS SE TERMINANT PAR			7	7	4	8	6	GAGNENT	$1,000
1,307 BILLETS SE TERMINANT PAR					4	8	6	GAGNENT	$50
7e NUMERO COMPLET	2	8	0	7	7	7	8	GAGNE	$5,000
12 BILLETS SE TERMINANT PAR			0	7	7	7	8	GAGNENT	$1,000
1,325 BILLETS SE TERMINANT PAR					7	7	8	GAGNENT	$50
8e NUMERO COMPLET	2	3	1	2	0	1	7	GAGNE	$5,000
13 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	2	0	1	7	GAGNENT	$1,000
1,096 BILLETS SE TERMINANT PAR					0	1	7	GAGNENT	$50

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Abitibi: ensoleillé avec ennuagement en après-midi. Vents modérés. Pluie débutant en soirée. Maximum, 16. Mardi: pluvieux.

Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé en matinée et ennuagement en après-midi. Vents modérés. Pluie débutant en soirée. Maximum, 18. Mardi: pluvieux.

Laurentides, Outaouais et Montréal: ensoleillé en matinée, ennuagement en après-midi. Vents modérés. Pluie débutant dans la nuit de lundi à mardi. Maximum, 20. Mardi: nuageux et venteux avec averses.

Chibougamau, et Haute-Mauricie: ensoleillé et doux. Ennuagement en soirée. Maximum, 17. Mardi: pluvieux.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé et chaud. Maximum, 19. Mardi: pluvieux.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé et chaud. Maximum, 20. Mardi: pluvieux et venteux.

Baie-Comeau et Sept-Iles: ensoleillé. Maximum, 11. Mardi: pluvieux et venteux.

Rimouski et Gaspésie: ensoleillé et maximum, 12 à 15. Mardi: pluvieux et venteux.

Nouveau-Brunswick: ensoleillé. Maximum, 18. Mardi: ennuagement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — **Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Vancouver	4	14
Victoria	1	15
Edmonton	-1	15
Calgary	0	13
Regina	7	17
Winnipeg	7	12
Churchill	-10	2
Toronto	6	10
Ottawa	3	17
Montréal	4	17
Québec	1	14
Fredericton	-1	16
Saint-Jean. N.-B.	1	13
Moncton	-1	13
Halifax	-1	9
Charlottetown	0	12
Saint-Jean. T.-N.	1	7
New York	6	8
Washington	9	13
Tampa	17	30
Miami	26	29
Orlando	21	—
Los Angeles	15	19
San Francisco	9	18
Acapulco	23	30
Barbades	26	30
Bermudes	21	22
La Havane	27	31
Kingston, Jamaïque	—	31
Montego Bay	23	34
Mexico	14	29
Monterrey	19	34
Nassau	24	30
San Juan	23	30
St. Kitts	24	31
Trinidad	23	33

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.25 par semaine

Dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay
3 mois: $16.00
6 mois: $31.25
1 an: $62.50

Lac-St-Jean — Côte-Nord
6 mois: $37.00
1 an: $70.00

Autres régions au Canada
6 mois: $45.00
1 an: $85.00

Pays étrangers
6 mois: $65.00
1 an: $125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement: 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec



CA PROMET — Si le nombre d'assoiffés de soleil qui se massaient hier dans le secteur du pont d'aluminium à Arvida peut constituer un indice de l'achalandage qui prévaudra sur les plages régionales cet été, on peut déjà prédire que, la température aidant, les villes de la région seront désertes jusqu'à l'automne.

Radio-Canada veut se défendre à Montréal

SHERBROOKE (PC) — La Cour supérieure du Québec entendra demain, à Sherbrooke, la requête déposée par la Société Radio-Canada en rapport avec la poursuite civile de $500,000 intentées par Charles Marion.

Cette poursuite en libelle diffamatoire est inscrite contre Radio-Canada et son reporter André Fournier.

M. Marion a décidé d'entreprendre ces procédures suite à un reportage diffusé en septembre, dans le cadre du Télé-Journal, et qui affirmait qu'il aurait été complice de son propre enlèvement.

Radio-Canada demandera mardi, que la cause soit instruite à Montréal plutôt qu'à Sherbrooke.

Entre-temps, la Sûreté du Québec est toujours à la recherche de deux suspects concernant l'enlèvement du gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est. M. Marion, détenu pendant 80 jours, avait finalement été libéré moyennant le paiement d'une rançon de $50,000.

La Presse "Autopsie de la grève"

MONTREAL (PC) — Après sept mois d'absence, La Presse et Montréal-Matin étaient tous deux de retour dans les kiosques à journaux ce matin.

Dans un communiqué, l'éditeur de La Presse, M. Roger Lemelin, a fait savoir dimanche qu'il publierait à la une un éditorial "choc" intitulé "Autopsie de la grève".

De son côté, le secrétaire de la rédaction de Montréal-Matin, M. Marcel Desjardins, a confié, au cours d'une interview téléphonique "que le personnel était très heureux d'être de retour au travail", mais que le journal serait plus mince que d'habitude en raison surtout du petit volume de publicité, celle-ci devant toutefois augmenter graduellement.

L'éditeur du Montréal-Matin a expliqué que l'édition d'aujourd'hui comporterait un court article expliquant la disparition de l'édition dominicale et mettant l'accent sur l'avenir du quotidien plutôt que de se préoccuper des problèmes du passé.

Les deux quotidiens appartenant au financier Paul Desmarais n'avaient pas été publiés depuis le 6 octobre, date du débrayage des journalistes des deux journaux.



CROIX-ROUGE — C'était jour de souscription hier pour la Société canadienne de la Croix-Rouge. Au Saguenay, les organisations avaient choisi stratégiquement des "artères" principales pour faire couler l'argent. Sur la photo, un des stratèges: le juge Edmond Savard.

Lévesque ressemble à Smallwood

LONDON, Ont. (PC) — Selon le sénateur libéral Eugene Forsey, le premier ministre Lévesque ressemble à deux ex-premiers ministres canadiens, en faisant passer les droits de sa province au détriment de l'unité nationale.

Parlant devant une centaine de membres de l'Empire unie des loyalistes, Forsey a comparé M. Lévesque aux ex-premiers ministres Bennett, en Colombie-Britannique, et Smallwood, à Terre-Neuve.

L'expert en questions constitutionnelles a ajouté que M. Lévesque ressemblait à plusieurs autres, qui dans le courant de l'histoire du pays, ont voulu remplacer la formule gouvernementale actuelle par une série de barrages.

Selon lui, les radicaux québécois attisent le feu des sentiments patriotiques avec des contes de fées sur les intentions des Canadiens anglais.

"C'est plus subversif que tout ce que les communistes peuvent imaginer, mais ça les invite aussi à venir ramasser les débris, a-t-il ajouté.

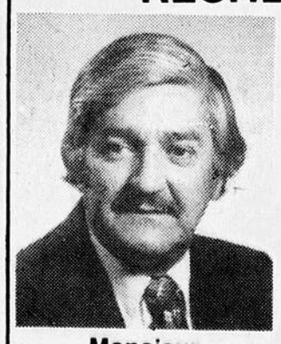
"Il faut que les gens comme nous, qui croient aux principes de base de la Constitution, prennent position contre ces influences destructrices."



FEU D'HERBE — La chaude température du dernier week-end a suscité plusieurs dizaines de feux d'herbe, allumés, soit par des propriétaires anxieux de voir verdir leur gazon, soit par des enfants en mal de sensations. Dans ce cas-ci, comme dans plusieurs autres, le feu aurait pu brûler autre chose que de l'herbe. Celui-ci a failli embraser un garage, sur la rue Lavoie à Chicoutimi.

Les Jardiniers paysagistes
Spécialistes en aménagement de parterres résidentiels et industriels
Pépinière MONT-VALIN
3895 boul. Talbot
Chicoutimi
TEL.: 549-7334
MAINTENANT ASSOCIES AVEC:
Les Entreprises Du-Grave
Structure - Entretien commercial - Entrepreneur - Paysagiste

RECHERCHE



Maintenant directeur-adjoint chez PAUL ALBERT CHEVROLET OLDSMOBILE LIMITEE, de Ville de La Baie, au 845, Elgin.

Pour vous servir:
Résidence: 544-7800
Bureau: 544-7333

Monsieur Yvan Lafontaine

Paul Albert Chevrolet Oldsmobile Ltée
845, RUE ELGIN, VILLE DE LA BAIE, Qué. — G7B 3K8

Logement public

Transformations souhaitées par les offices municipaux

CHICOUTIMI — Le logement public, qu'administrent les offices municipaux d'habitation, est à l'aube d'une réforme qu'imposent la multiplication de ce type d'habitation et la nécessité de nouvelles et plus complexes contraintes administratives.

En décembre dernier, le ministre des Affaires municipales déposait un Livre blanc sur l'habitation dans lequel était proposée une loi (96) qui réorganiserait en profondeur la Société d'habitation du Québec et les responsabilités des offices municipaux d'habitation.

De retour du congrès annuel de l'Association des offices municipaux du Québec, le président du Comité d'habitation de la ville de Chicoutimi, le conseiller Jean-Paul Régis, a résumé au Quotidien les changements que propose le gouvernement et les demandes que souhaitent les offices municipaux.



OFFICE MUNICIPAL — Le président du Comité d'habitation de la ville de Chicoutimi, M. Jean-Paul Régis, a indiqué que l'Office municipal avait en filière 674 demandes pour des logements publics.

Critères

Parce que les critères d'éligibilité et de sélection établis par les offices municipaux ne sont pas toujours appliqués de façon rigoureuse, le gouvernement propose dans sa loi que les baux portant sur des logements publics soient soumis au régime général des baux résidentiels.

Cependant, un régime spécial sera prévu pour la fixation du loyer et le respect des normes d'éligibilité et de sélection dans le cas des logements publics.

Comme auparavant, le loyer sera fixé en fonction du revenu selon les normes établies par la SHQ. Mais le locataire pourra demander à la Régie des loyers de vérifier l'application de l'échelle de loyers en vigueur.

S'il se croit victime de discrimination ou d'injustice, dans l'application des critères, ou s'il croit qu'un logement a été attribué à une autre personne à son détriment, le locataire d'un logement public pourra faire réviser la décision de l'office.

De plus, un locataire qui a atteint le loyer économique fixé pour l'immeuble et qui ne bénéficie plus d'aucune subvention pourra s'adresser à la régie, soit pour contester le niveau du loyer économique, soit pour contester toute augmentation dudit loyer.

Les offices

L'Association des offices municipaux, se dit en accord avec l'objectif qui permettrait aux locataires de logements publics de contester l'échelle des loyers.

Elle est aussi favorable à ce qu'un candidat-locataire puisse avoir un recours s'il se croit lésé dans l'attribution d'un logement par l'office municipal.

Elle assortit cependant son accord à quatre conditions: a) le système de pondération lors de la sélection devra être rendu public; b) il faut uniformiser le processus de sélection; c) il faut uniformiser les normes d'éligibilité des citoyens; d) aucun contingentement ne devrait avoir lieu si l'on corrige l'écart qui existe actuellement lors de l'attribution d'un logement public, entre les revenus bruts d'un travailleur et les revenus nets d'un prestataire d'aide sociale ou de toute autre forme de pension gouvernementale.

Toutefois, l'association croit au contingentement lors de l'ouverture d'un nouvel immeuble. Elle prône, à l'instar du groupe de travail sur la révision de l'échelle des loyers un comité de sélection, et demande au MAM les moyens et les effectifs nécessaires pour répondre au surplus de travail administratif qu'occasionnera inévitablement la mise en place de ces recours aux candidats-locataires.

Responsabilités

Le conseiller Régis insiste par ailleurs sur la nécessité pour la population de bien comprendre les responsabilités de chacun dans le domaine.

Il précise que le comité qu'il préside ne s'occupe que de la promotion des logements, alors que l'office municipal, lui, en a la responsabilité administrative, y compris la sélection des locataires.

Enfin, la semaine dernière, l'office municipal avait en filière 674 demandes pour des logements, soit 72 de plus qu'à la mimars.

Plus de 220 provenaient de personnes du troisième âge, 171 de familles à faible revenu et 275 de personnes bénéficiant de l'aide sociale.



UN PARC POUR LES JEUNES ENFANTS — Dans le cadre de Aménagement, Rénovation, Loisirs, un Canada au Travail, on compte créer un parc pour les jeunes enfants entre la rue Collard et la rue Leclerc. Il y aura des tables, des bancs et naturellement des carreaux de sable.

Roberval

Un projet qui respecte les objectifs du Service des loisirs

par Jacques Girard

ROBERVAL — Par les trois grands objectifs qu'il s'est fixés, "Aménagement, Rénovation, Loisirs", un programme Canada au Travail lancé en décembre dernier devrait laisser des traces.

C'est de cette façon que le maire J.-Arthur Tremblay parle de ce projet qui vise trois cibles: fournir aux organismes sans but lucratif les services spécifiques d'un secrétariat, faciliter davantage à la population robervaloise l'accès aux équipements de loisirs et embellir certains espaces verts.

Possédant un budget de $172,066, ce projet dont le service des loisirs est le parrain, nécessite la présence de seize personnes: sept secrétaires, un commis-comptable, quatre manoeuvres, un surveillant des travaux et deux personnes qui assistent le coordonnateur, M. Pierre Donaldson.

Compilant présentement les données d'une enquête sur les loisirs à Roberval, une enquête effectuée auprès des jeunes robervalois de dix à dix-neuf ans et de la couche des vingt ans et plus, tant dans les écoles que dans les foyers, M. Donaldson s'est dit satisfait du déroulement de l'enquête et de la marche générale du programme.

"L'enquête s'avérait essentielle si l'on considère qu'une telle démarche n'a jamais été faite et que, dans un second temps, la connaissance des goûts et des désirs manifestés sur le plan récréatif devrait orienter le travail ultérieur du service des loisirs."

Secrétariat

Ce sont deux des sept secrétaires attachées au secrétariat central qui ont mené l'enquête, car, selon notre guide spécialiste en récréologie, "l'une des tâches spécifiques du secrétariat est de dépanner, rendre services aux organismes sans but lucratif qui n'ont pas de secrétariat permanent ou partiel. On peut en moins de vingt-quatre heures, rédiger un compte rendu, ordre du jour, procès verbal, lettre de remerciement ou d'invitation, un rapport financier, en somme tous les travaux exécutés par un secrétariat."

Formés de stagiaires, M. Donaldson a indiqué que plusieurs organismes s'étaient prévalus de l'aide du secrétariat central et qu'il comptait que d'autres en profiteront.

Mais, devait-il s'empresser d'ajouter, on ne chôme pas et quand le travail se fait rare, les secrétaires affectées au secrétariat se joignent à celles (les deux) préposées à l'enquête sur les loisirs afin que ça progresse plus rapidement.

Loisirs

Revenant au domaine des loisirs, notre interlocuteur croit que les expériences mises sur pied par A.R.L. se sont avérées concluantes, dû à une bonne participation de la population.

Parmi celles-ci, l'accessibilité aux gymnases de l'école polyvalente, les soirs de la semaine, sous la responsabilité d'un membre de l'équipe, a dépassé les prévisions.

Il a été de même pour le rond de glace qu'on avait aménagé derrière l'école Benoît-Duhamel.

A ce sujet, l'hiver prochain (le projet ne se termine qu'en décembre), on devra organiser deux autres ronds de glace dans des endroits qui ne sont pas encore déterminés de même qu'une patinoire extérieure. Tout cela dans le but de "décongestionner le centre sportif", a expliqué le coordonnateur de A.R.L.

Aussi, apprend-on que les manoeuvres embauchés dans le cadre de ce projet ont confectionné les décors du festival d'hiver Robi.

Et ce n'est pas tout, de poursuivre M. Donaldson, prenant quelques secondes pour souffler. On a réparé les équipements sportifs de la municipalité qui serviront durant la période estivale sur les terrains de jeux, fabriqué 150 tables qu'on mettra à la disposition des organismes sans but lucratif via le centre sportif. On a construit également trente panneaux qui seront utilisés lors des expositions de peinture.

Embellissement et parc

Avec les poubelles, on aborde le dernier aspect, mais non, le moindre, l'embellissement et l'aménagement des espaces verts.

Le projet dirigé par M. Donaldson compte créer un parc entre la rue Collard et la rue Leclerc; un parc avec balançoires, tables et, au centre, des carreaux de sable pour les jeunes enfants.

Rue Notre-Dame, près de la station de pompage, il projette d'aménager les abords du lac. De même, on désire donner un nouveau visage au parc situé à la sortie nord de Roberval. Dans ces lieux, on mettra des poubelles ainsi que dans des endroits "stratégiques".

En somme, c'est l'opinion d'une personne qui oeuvre au sein des loisirs depuis nombre d'années: un tel projet poursuit les objectifs mis de l'avant par le service de loisirs tout en innovant au niveau de l'aide apportée aux organismes et en ce qui a trait à l'embellissement des espaces verts et l'aménagement des parcs.

Elections générales à Jonquière

Une autre "erreur" administrative

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Pour la deuxième fois en quelques mois, une "erreur" administrative vient d'annoncer des élections générales à Jonquière en novembre prochain.

Cette fois, c'est le bulletin d'information publié par le Service des communications du ministère des Affaires municipales qui en fait état dans l'édition de mai.

On se rappellera qu'un journaliste de Radio-Canada avait mis la main, il y a quelques temps, sur un document interne du ministère des Affaires sociales, document qui fixait à novembre de cette année la date des élections à Jonquière. En principe, les élections jonquiéroises doivent se tenir à l'automne 1979.

Immédiatement après la diffusion de la nouvelle, on s'empressait, au MAM, d'indiquer qu'il s'agissait d'une erreur administrative.

Or, le Service des communications du MAM, commet la même erreur (?) dans son bulletin de mai. En page 23, on énumère en effet la liste des 190 municipalités québécoises où des élections se tiendront "en novembre prochain".

On indique de plus que la liste "a été compilée à partir des données que nous ont fournies les diverses municipalités du Québec".

Cette "erreur" administrative en est-elle bien une?

Elections

D'autre part, plusieurs municipalités de la région le théâtre d'élections en novembre, apprend-on dans le même bulletin: Delisle, Hébertville-Station, Saint-Bruno, Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Honoré, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Monique, Tremblay et Forestville.

Immobilisations

Toujours dans le bulletin en question, on apprend que les municipalités de la région ont effectué, de 1974 à 1977 des dépenses d'immobilisations de l'ordre de $35.9 millions.

En 1974-75, les municipalités de la région ont investi $10.1 millions dans la construction et $848,000 dans les machines et l'équipement.

En 1975-76, l'investissement dans la construction est de $11.3 millions et dans les machines et l'équipement de $964,000.

Enfin, en 1976-77, l'injection dans la construction passe à $11.8 millions et à $777,500 dans les machines et l'équipement.

Réparations

Quant aux sommes consacrées aux réparations, elles totalisent $828,000 dans le domaine de la construction et $93,000 pour les machines et l'équipement en 1974-75.

En 1975-76 et 1976-77, les investissements sont du même ordre.

Emplois communautaires

Un dynamisme exceptionnel

CHICOUTIMI — La région Saguenay-Lac-Saint-Jean a fait preuve d'un dynamisme exceptionnel dans le cadre du programme de créations d'emplois communautaires.

Tel est le commentaire émis par le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, après qu'il eût pris connaissance des dernières compilations du programme d'emplois communautaires.

En effet, explique M. Bédard, en date du 31 mars dernier, des subventions totalisant $526,766, ont été affectées au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur un montant total de l'ordre de $2,700,000., au niveau du Québec.

Ces subventions, précise le ministre Bédard, représentent 16% de l'ensemble. Elles ont permis de créer 94 nouveaux emplois au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon M. Bédard, cette attitude dynamique de la population régionale démontre la détermination des citoyens de participer à la relance économique par les créations de petites entreprises.

Les entreprises suivantes ont été subventionnées:

Les ateliers Agrico-Forestiers, Ste-Monique ($130,000.); Les Boiseries Cascouia Inc., Larouche, ($161,000.); Télégestion administrative, Arvida ($6,647.58); Atelier de reliure A.P.C., Chicoutimi ($20,000.); Recyclage du Vêtement Enr., Chicoutimi ($3,500); Revue Focus, Jonquière ($34,320); Les Muskegs du Lac Inc., l'Ascension ($56,215.); Les diffusions Saguenay Ltée., Chicoutimi ($24,600.); Reliure Saguenay Inc., Chicoutimi ($6,200.); Ebénisterie d'Alma Inc., Alma ($80,000); Caisse d'économie Hôpital de Chicoutimi, Chicoutimi ($4,284.).

Chambre de commerce de Dolbeau

Hommage aux travailleurs bénévoles

MISTASSINI — "De par ses initiatives et sa vision pour l'avenir, la Chambre de commerce a contribué grandement au développement du secteur."

C'est ainsi que s'exprimait M. Germain Larouche, président de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau lors de cette soirée d'hommages à son endroit qui se tenait à la salle Marina de Vauvert.

La chambre profitait également de cette occasion pour souligner les mérites de Thérèse et Françoise Gauthier, spécialistes du "handball" et qui se sont surpassées dans le domaine du bénévolat.

Devant les quelque 200 personnes, M. Larouche a signalé que cette soirée dite du "président" pouvait être considérée comme celle destinée à "son équipe" de travailleurs bénévoles et désireux de donner le meilleur d'eux-mêmes à leurs concitoyens.

Le président devait par ailleurs préciser que l'organisme qu'il dirigera encore jusqu'au début de juin a notamment orienté ses activités vers le tourisme et le stationnement au centre-ville de Dolbeau. "Nous voulons, a-t-il déclaré, promouvoir nos attraits touristiques et les développer au maximum de façon à ce que nos visiteurs soient attirés par notre accueil chaleureux et nos sites enchanteurs."

Quant au stationnement, M. Larouche souhaite voir se réaliser sous peu la première phase d'une aire de stationnement près de l'ancien hôtel de ville de Dolbeau et s'est dit confiant qu'avec la collaboration des autorités municipales et un dialogue soutenu qu'on pourra assurer à la population et au secteur de meilleures accomodations dans l'avenir.

Au niveau du secteur, il a fait part des différentes priorités de voirie qui sont présentement entre les mains du ministère du Transport et du député provincial. Il a mentionné particulièrement la réfection complète de la route régionale de Ste-Jeanne-d'Arc à Péribonka et une partie du recouvrement en asphalte du chemin de Vauvert.

Après avoir mentionné qu'il ne regrettait aucunement les quelques heures de plus qu'il a données au mouvement, il a invité les commerçants, professionnels et autres, à s'engager davantage dans la Chambre de commerce, à s'y dévouer et à ne pas lâcher.

Ford a les meilleures idées



CLAUDE GIRARD
REPRESENTANT DES VENTES

Venez admirer notre gamme complète des modèles Ford 1978 dans notre salle de montre climatisée

FIESTA
PINTO
FAIRMONT
MUSTANG
GRANADA
LTD II
LTD
THUNDERBIRD
CAMIONS LEGERS
ECONOLINE
BRONCO
COURRIER

LEGARE Auto Ltée

930, boul. Talbot, Chicoutimi
Tél.: 545-4500.

6/36

GROS LOT
$250,000 App. vend.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	17	20	30	31	33

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	$127,899.40
5 SUR 6	86	$1,338.40
4 SUR 6	3,806	$84.00
5 SUR 6+	4	$19,194.90

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
35
VENTES TOTALES
$1,332,286.00

Mini
TIRAGE 805ième
VENDREDI 5 mai 78

SÉRIE	NUMÉRO	
		42 Séries émises- 90,000 chacune
10	36793	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	36793	POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	6793	336 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	793	3,402 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

On s'en remet toujours trop aux gouvernements

Dans Le Quotidien du samedi, 29 avril, une nouvelle publiée en première page se révélait particulièrement intéressante. Elle annonçait qu'un plus grand nombre d'enfants sont admissibles, à compter du 1er mai, aux services dentaires gratuits.

A première vue, cela veut dire que désormais, les parents ayant des enfants de moins de 14 ans n'auront plus à dépenser une cent, quand ces derniers se rendront chez le dentiste. Cela se passera exactement de cette façon, mais il faut se rappeler que cette gratuité n'est que théorique et trompeuse pour la majorité des contribuables québécois, soit ceux qui ne vivent pas aux crochets de l'Etat.

Les parents n'auront pas besoin de payer le dentiste, il est vrai. Mais ces professionnels de la santé, qui ne font pas de bénévolat, s'arrangeront bien pour réclamer leurs honoraires du gouvernement. Devinez, finalement, qui va défrayer la facture? Tout le monde ou à peu près, c'est-à-dire vous et moi et tous ceux qui paient des taxes. En date du 31 mars 1977, la province dénombrait près de 20,000 professionnels de la santé, dont plus de 2,200 dentistes. Ces derniers, qui sont littéralement submergés de travail parce que trop peu nombreux dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (avez-vous essayé de vous asseoir sur une chaise de dentiste le samedi ou le dimanche?), ont reçu environ $25 millions de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, l'an dernier.

Sans compter le montant de $1,2 million versé aux spécialistes en chirurgie buccale par la RAMQ. Puisque plus de citoyens peuvent maintenant se prévaloir des soins dentaires "gratuits", le compte public sera d'autant plus élevé. Mais les contribuables n'ont pas le choix; ils devront acquitter le supplément de dépenses. Et l'on se demandera encore pourquoi les taxes progressent!

Une autre nouvelle transmise dans l'édition du journal de samedi dernier faisait état des revendications faites au gouvernement provincial par les fermiers, membres de l'Union régionale des producteurs agricoles. Sans doute que la plupart de ces requêtes présentées au législateur sont justifiées (protection accrue en cas d'accidents, de désastres, etc. et contribution financière plus substantielle de Québec à différents travaux, comme le drainage des terres). Mais, ces demandes impliquent, elles aussi, une quote-part additionnelle de l'ensemble des contribuables.

Bien sûr, la gent agricole de la région est consciente qu'il ne faut surtout pas alourdir le fardeau déjà excessif des impôts. C'est pourtant ce qui se passera, immanquablement, si le gouvernement québécois donne suite à ses réclamations.

Les observations récentes d'un industriel montréalais, comme quoi les dépenses croissantes et exagérées de l'Etat créent nécessairement une surcharge économique qui contribue à la grande instabilité du dollar actuellement, étaient vraiment à propos. On a habitué, à tort, le public canadien à porter une confiance démesurée aux interventions gouvernementales. "Pour les hommes d'affaires et les investisseurs, cette situation signifie l'omniprésence de l'Etat, des règlements qui n'en finissent plus, la baisse de la productivité et la détérioration de la capacité de concurrence", a déclaré, la semaine dernière, M. William Turner, président de Consolidated-Bathurst.

Pour trop de gens, l'Etat est une providence, qui a des médicaments miraculeux pour tous les malaises, doublée d'un grand argentier au "trésor" inépuisable. La réalité est que cette fausse mine d'or et de diamants se compose tout simplement des deniers publics provenant des goussets de tout le monde.

De s'en remettre trop fréquemment aux gouvernements ne profite, tout compte fait, qu'à la bureaucratie inefficace, et partant, favorise l'inflation, l'endettement public et l'aversion collective envers le système.

The Warner & Swasey Company qui s'acharne, et avec raison, dans ses messages publicitaires de grande valeur, à faire comprendre à la population que le régime des gratte-papier est en train de ruiner les contribuables du continent nord-américain, énumère une autre liste d'anomalies.

Par exemple, il existe en Amérique du Nord, 100,980 fonctionnaires qui ont établi et surveillé l'application de 7,496 règlements divers s'adressant aux entreprises et aux particuliers et ce, en l'espace d'une seule année. Ces règlements nécessitent l'impression de 60,000 pages de texte, soit 38 gros bouquins exigeant une longue tablette de 15 pieds. Toujours à l'intention des contribuables, fortunés ou non, les fonctionnaires ont inventé 9,800 formulaires différents, lesquels exigent 556 millions de réponses!

Les employés des services publics n'ont plus à se demander pourquoi les contribuables leur font la moue.

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

Révolte à Tokyo

par Marie-France Rouze
de l'Agence France Presse

"L'aéroport de Narita sera détruit", promettent les paysans qui depuis douze ans s'opposent avec acharnement à l'ouverture du nouvel aéroport international de Tokyo. Le même cri de guerre est peint en caractères géants sur les murs de Narita, à 65 kilomètres à l'est de la capitale japonaise.

"Même s'ils parviennent à l'ouvrir, nous mèneront un combat encore plus violent pour les obliger à le fermer", assure un étudiant qui, depuis plusieurs années, a consacré sa vie à aider les paysans dans leur lutte contre les autorités.

Les efforts combinés de quelque centaines de familles assistées de quelque 500 étudiants, ont déjà retardé de sept ans la mise en service de l'installation, qui a coûté plus de deux milliards de dollars, et empêche la construction d'une seconde piste. Les opposants reprochent au gouvernement d'avoir, en 1966, choisi le site de Narita pour satisfaire des intérêts politiques sans consulter les habitants, qui cultivent une des régions les plus fertiles du Japon.

Le 26 mars dernier, seize étudiants se sont introduits dans la tour de contrôle malgré la présence de 14,000 policiers et ont démoli les équipements retardant une fois de plus la mise en service de Narita. Une nouvelle date d'ouverture a été fixée au 20 mai.

"Nous devrons nous dépêcher de repiquer le riz au début de mai pour être prêts à l'action à ce moment-là", déclare Mme Hatsue Yanagawa, une veuve de 57 ans, qui, depuis 30 ans, cultive trois hectares de terre juste à côté de l'aérogare.

"Nous avons encore beaucoup de moyens de lutte", affirme M. Issaku Tomura, le président de la "Ligue unie des agriculteurs de Sanrizuka et de Shibayama (nom de deux localités) contre le nouvel aéroport international de Narita". La ligue regroupait un millier de familles à ses débuts en 1966 et, selon M. Tomura, en compte maintenant 400. Selon d'autres sources, elles ne seraient que 100.

"Nous ne sommes pas seuls dans notre lutte, explique M. Tomura, lors des manifestations, nous sommes 15,000. Ils viennent du Kansai (région d'Osaka), de Minamata (où la pollution par le mercure a fait 203 morts), il y a des burakumin (les parias du Japon), des pêcheurs opposés à la construction de centrales nucléaires, etc...

M. Tomura est particulièrement reconnaissant aux étudiants qui sont venus aider les paysans de Narita dans leur lutte. Ils sont environ 500, installés dans 43 fermes où ils vivent en commune et sont nourris en échange de l'aide qu'ils apportent au travail des champs. "Ils apprennent beaucoup plus à Narita que s'ils écoutaient des conférences, estime M. Tomura. Ils apprennent notamment comment le gouvernement prend des décisions sans consulter le peuple."

"Le président", comme on l'appelle à Narita ne condamne pas seulement le gouvernement mais aussi les autres partis politiques, surtout le Parti communiste. "Le Parti communiste est un Judas, pire que le Parti libéral démocrate (parti au pouvoir), déclare-t-il. Il lui reproche d'avoir en 1968 abandonné la lutte des habitants de Narita pour se cantonner dans l'Opposition parlementaire.

M. Tomura, qui possède, un magasin de matériel agricole à Narita où il est né il y a 69 ans, affirme encore: "Nous voulons unifier tous les mouvements de lutte populaire au Japon et dans le monde". Invité par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à l'occasion du 13ème anniversaire de celle-ci, il vient en mars de passer dix jours au Liban. Après son retour, il déclarait le 26 mars dernier, durant un meeting organisé en même temps que l'attaque de la tour de contrôle par les étudiants, "nous avons beaucoup à apprendre de l'OLP".

Mme Hatsue Yanagawa éprouve le même mépris pour les partis politiques et le même respect pour les étudiants. "Tout ceci est arrivé à cause de la mauvaise politique du gouvernement à l'égard des paysans", dit-elle. "Si le gouvernement accentue sa répression contre les paysans, nous serons de plus en plus violents", ajoute-t-elle.

Elle reconnaît que la résistance des agriculteurs n'aurait pas été possible sans l'aide des étudiants. "Ce sont mes fils et mes filles", dit-elle.

Elle a aussi découvert que l'affaire de l'aéroport a donné un nouveau sens à sa vie. "Avant 1966, explique-t-elle, je ne lisais même pas les journaux." La résistance a également transformé la situation des femmes. "Avant 1966, poursuit-elle, les femmes restaient à la maison et ne participaient pas à la vie de la communauté." "Les femmes, affirme-t-elle, ont été libérées grâce à cette lutte qui a mis fin à un mode de vie féodal et changé les relations entre mari et femme." "Maintenant, les tâches sont réparties plus également dans la maison et les femmes ont pris l'habitude de tenir tous les mois de longues réunions à la mairie pour discuter de politique et des problèmes de la communauté."

M. Kakichi Ogawa, qui cultive 3,7 hectares de rizières et de potagers au milieu de ce qui devrait être la seconde piste de l'aéroport, déclare lui aussi avoir beaucoup appris pendant ces douze ans de luttes. Il a, jusqu'à présent, réussi à ne pas être exproprié en défendant son cas devant les tribunaux.

Sur le toit d'un de ses bâtiments de ferme, il a peint en gros caractères, visibles du ciel: "Protegez la souveraineté du peuple". Il affirme que rien ne pourra empêcher des paysans de cultiver leurs terres. Il ajoute que l'article 14 de la Constitution, qui garantit l'égalité, est en sa faveur puisque dans d'autres cas le gouvernement a abandonné d'autres grands projets, créant ainsi des précédents.

Par ailleurs, dit-il encore, Narita n'est pas un projet d'intérêt public comme le prétend le gouvernement car il ne profitera qu'à une petite minorité de gens.

Quant aux étudiants, ils déclarent lutter pour la transformation sociale du Japon. L'un de ceux que nous avons rencontrés, paraissant âgé de plus de 30 ans, se présente en indiquant qu'il étudiait autrefois les mathématiques dans le Kansai. A la différence de la majorité des étudiants de Narita qui appartiennent à la Quatrième internationale, il est membre du "Noyau central", (Chukaku), l'une des factions étudiantes les plus extrémistes. Avec une dizaine de camarades, il occupe, à proximité d'une porcherie, une maisonnette d'aspect peu accueillant appartenant au vice-président de la Ligue des paysans.

Il reproche au gouvernement non seulement de traiter les paysans avec mépris, mais aussi d'envahir économiquement des pays comme la Corée du Sud, la Thaïlande etc... Il n'exclut pas la possibilité de poursuivre la lutte avec des techniques "européennes" comme les enlèvements.

A quelques centaines de mètres de là, la nouvelle aérogare, les hôtels flambant neufs, les parking déserts donnent l'impression d'une ville fantôme. Lorsque l'aéroport parviendra finalement à ouvrir ses portes, il offrira aux étrangers débarquant pour la première fois au Japon un spectacle insolite.

Tout autour, la campagne, très belle avec un sol noir vallonné parsemé de bosquets de pins et de bambous, ressemble à un champ de bataille. Des policiers (1,500 en permanence), armés de boucliers, circulent en colonne. D'autres sont postés immobiles sur les points élevés. Ici et là, des miradors de fortune ont été dressés par les opposants sur des terrains encore non expropriés. Avec au sommet des fûts vides utilisés comme tambours. Ils servent à sonner l'alerte en cas de danger.

Avec les fermes au toit de chaume de la campagne de Narita, ils symbolisent le Japon qui refuse de s'adapter et reste déterminé à faire entendre sa voix.



Il faut soutenir la mère et l'enfant

A l'émission "Présent à l'écoute" du 21 avril dernier, le sujet à l'ordre du jour était: L'Avortement. A la suite d'une semaine intensive de concertation en faveur de ce projet, tous les moyens de communications ont diffusé des commentaires ou bien des femmes ont fait valoir leurs idées. Donc, à cette émission, nous écoutions des phrases comme celles-ci:

— "Notre devoir est de ne pas laisser venir un enfant au monde si on ne peut lui offrir un monde meilleur: guerre atomique, pollution, relations humaines mauvaises, convictions morales à la baisse."

— "Une femme est enceinte; on arrête la grossesse; elle ne peut accepter le fardeau; lui donner une éducation intéressante; cette mère ne peut vivre normalement parce que l'enfant est présent; elle se retrouve dans des conditions où tout l'empêche de s'épanouir, peut-être que c'est la société qui devrait assumer cette charge..."

— "Si l'on se fait avorter, on a commis le geste de tuer..."

— "Problème d'ignorance ou d'incompétence? Si vous allez chez un gynécologue; les gynécologues n'aiment pas les femmes, ne prennent pas le temps de l'aider; le spéculum te fait mal, c'est pourquoi les femmes demandent l'avortement."

— "Un élément important, à l'effet qu'il y aurait eu 80,000 ligatures de trompes l'an dernier et les médecins ne semblent pas du tout réticents à faire cette opération..." (Le commentateur de l'émission).

— "Si l'homme était moins ignorant la femme accepterait sa grossesse..."

— "Les contraceptifs sont inefficaces..."

— "Personne ne veut se faire avorter, tout le monde veut une longue vie..."

Je vous fais grâce d'autres commentaires tout autant négatifs où vous découvrez ce phénomène asocial qui mine le peuple du Québec. Le groupe de féministes rejette tout: religion, mariage, enfant, médecins, société elle-même, puisque ces commentaires parmi tant d'autres ne sont que pauvreté morale et malaise croissant. Et ce qui est pire c'est que: "Personne ne veut se faire avorter, tout le monde veut une longue vie...".

C'est en fait ce qui ressort de tels propos où l'on se plaît à chahuter, à délirer sur un aspect que personne ne comprend vraiment: L'Avortement. La société refuse de vivre, écrase ses responsabilités, en chantant l'érotisme de la mort.

"L'enfant est un risque, quel qu'il soit.

L'avenir, quel qu'il soit est un risque.

La vraie vie, c'est d'assumer le risque." Dr Thérèse Martel-Jutras, Médecins du Québec pour le Respect de la Vie.

Si nous avons eu 80,000 ligatures de trompes l'an dernier, comme l'indiquait le commentateur, à part celles... par milliers depuis une dizaine d'années, il reste de moins en moins de chance que nous ayions des douzaines de jolis petits enfants pour remplir nos écoles. Et en 1990, les employeurs frapperont aux portes pour trouver des travailleurs. En conséquence, pour l'économie au Québec, avons-nous besoin de cliniques d'avortements sur demande?

Le Dr Jérôme Lejeune, généticien de réputation mondiale vous dira ceci: "Dans ces naufrages de la société où certains proposent d'éliminer celui qui est innocent (l'enfant), il doit y avoir des S.O.S. FUTURES MERES pour la mise en oeuvre de toutes les volontés disponibles pour que la mère et l'enfant soient sauvés."

La vocation de l'homme, c'est de saisir la vie et de la redonner perpétuellement, nous dira Michel Quoist.

Pour enrayer le travail des avorteurs internationaux, il faut adopter une vigilance peu commune. Les organismes familiaux, groupés, ne doivent cesser de demander:

1. Vingt (20) cliniques de S.O.S. FUTURES MERES, bien équipées, pour toute la province, c'est-à-dire dans les grands centres.
2. Dans chaque paroisse, une maison pour les femmes en détresse et leurs enfants, telle qu'elle existe ici à LA BAIE.
3. Une révision de politique familiale telle que demandée par les Fermières, dans un mémoire antérieur.
4. Un comité de surveillance pour LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, assuré par des bénévoles (dans chaque diocèse).
5. Une consultation populaire avant de prendre toute décision sur une politique pro-avortement.

A noter que les S.O.S. FUTURES MERES, pourraient fonctionner dans un grand hôpital, à la condition de fournir le maximum de protection pour sauver la mère et l'enfant.

Je pense que pour répondre à toutes ces femmes angoissées, il faut poser des gestes concrets qui puisse donner raison AU DROIT A LA VIE.

Au nom du Front Commun pour le Respect de la Vie, avec consultation de leurs OBJECTIFS en faveur de la protection de la Vie Humaine, nous arriverions avec de merveilleux résultats.

Etiennette Pedneault, inf.,
Ville de La Baie, P.Q.
Le 3 mai.



PECHE AUX HOMARDS — Leah Bryenton de Charlottetown montre quelques spécimens de la première prise de la 1978 de la pêche aux homards. Bien qu'une des trois zones de pêche ouvrait lundi dernier dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il est trop tôt pour déterminer l'importance de la saison. Une deuxième zone ouvre aujourd'hui. (Téléphoto PC)

Aide-jardins

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Agriculture du Québec a instauré il y a quelques jours un nouveau programme destiné à fournir une aide technique aux agriculteurs, sociétés d'horticulture, services municipaux de loisirs ou groupes de citoyens désireux d'utiliser la formule des jardins communautaires.

Ce programme vise également l'utilisation de parcelles agricoles sur des terres en spéculation ou des fermes situées à proximité des villes.

Selon le ministre Garon, ce programme est né du regain de popularité que connaît depuis quelques années la formule des jardins communautaires où plusieurs personnes se regroupent pour cultiver ensemble un même espace ou chacune une parcelle tout en mettant en commun expérience, conseils et préoccupations pour la surveillance des lieux.

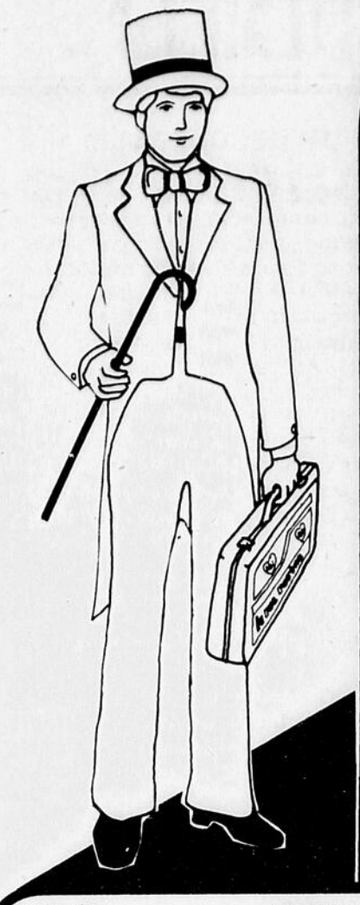
Une équipe de dix techniciens temporaires, recrutés parmi les étudiants en agronomie ou en horticulture maraîchère sera répartie à travers les diverses régions du Québec à cette fin.

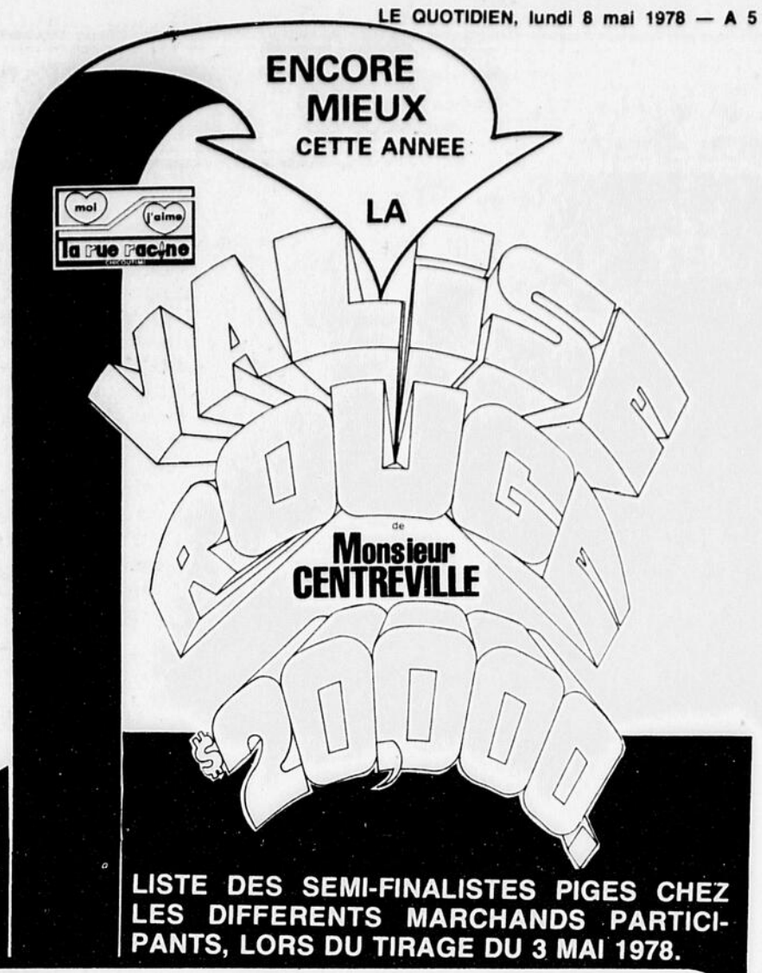
Centre d'art

QUEBEC (PC) — Après un travail acharné de trois ans, la municipalité de Baie-St-Paul, dans le comté de Charlevoix, verra la réalisation de son Centre d'art concrétisée au coût de $164,910.00.

Le projet élaboré par la Corporation présidée par M. Yves Tourville vise à agrandir l'actuel centre culturel et à le doter d'équipements variés qui permettront l'expression culturelle sous toutes ses formes.

La Corporation du Centre d'art jouira d'une complète autonomie dans la réalisation de son projet. Toutefois, elle s'est engagée, vis-à-vis le ministère des Affaires culturelles, à rechercher l'utilisation maximale de tous ses équipements.





LISTE DES SEMI-FINALISTES PIGES CHEZ LES DIFFERENTS MARCHANDS PARTICIPANTS, LORS DU TIRAGE DU 3 MAI 1978.

ALLURE INC.
MME PATRICK RAYMOND,
330, rue Lamarche,
Chicoutimi.
MME LOUISE LAVOIE,
992, rue Sydenham,
Chicoutimi.

AUX SOIRIES ENR.
MLLE HELENE BOULIANNE,
84, RUE DESCHENES,
SACRE-COEUR.

AU COIN DES PETITS
MME HELENE DESBIENS,
667, rue Clovis,
Chicoutimi.

BIJOUTERIE PEDNEAULT
M. PAUL QUENNEVILLE,
918, rue Papineau,
Chicoutimi.
M. PAUL QUENNEVILLE,
918, rue Papineau,
Chicoutimi.

BO JEANS
MME JACQUES BEAULIEU,
262, ROUTE 138,
ST-PAUL DU NORD

BOUTIQUE GUY MARTIN
MME GINETTE LAVOIE,
190, rue Langevin,
Chicoutimi.

BOUTIQUE LIGNE D'EVE
MME MONIQUE GAUTHIER,
407, Rang 3,
St-Charles-Borromée.

BOUTIQUE MAR-LAINE
M. ALBERT BOUCHER,
117, rue Laval,
Chicoutimi.

CHAUSSURES MADEMOISELLE
MONSIEUR F. DESNOYERS,
27, rue Racine,
Kénogami.

CHEZ GEORGES ENR.
M. MICHEL SAVARD,
933, rue Bréboeuf,
Chicoutimi.

CHICOUTIMI COUVRE-PLANCHER
M. GUY SERGERIE,
275, rue Comtois,
Chicoutimi.

LE CIRQUE
MLLE RACHEL QUESSY,
191, St-Denis,
Chicoutimi-Nord.
MLLE LISE GAUTHIER,
681, rue Hôtel-de-Ville,
St-Honoré.

CONTINENTAL
MME LUCIE GIRARD,
1260, rue Bizet,
Chicoutimi.
MME LEONA TURCOTTE,
237, rue Saguenay,
St-Fulgence.
MME MARCEL DUGRE,
325, rue Mésy,
Chicoutimi-Nord.

COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.
M. JACQUES LAVOIE,
77, Don Bosco,
Chicoutimi.
M. ANDRE BRULE,
1230, 9ème Avenue,
Port-Alfred.
M. LOUIS-MARIE GIRARD,
135, rue Deschamps,
Chicoutimi-Nord.
MME FRANCOISE ALLARD,
377, des Champs-Elysées,
Chicoutimi
MME RENE SIMARD,
1711, 8ième Avenue,
Port-Alfred.
MONSIEUR J.-P. DUFOUR,
489, d'Youville,
Jonquière.
MME THERESE GAGNON,
422, St-Etienne,
Arvida.
M. ANDRE PEDNEAULT,
3733, boul. St-Jean-Baptiste,
Bagotville.

DEMOOR HENRI
MLLE CHANTALE SIMARD
217, rue Mésy,
Chicoutimi-Nord.

DEMENAGEMENTS JORON LTEE
MLLE DIANE TREMBLAY,
615, St-Elzéar,
Jonquière.

DESBIENS HECTOR FOURRURES
M. GEORGES-RENE SIMARD,
283, boul. Tadoussac,
St-Fulgence.

DUFOUR CLEMENT & FILS FOURRURES
M. ISIDORE GIRARD
17, St-Cyrille,
Normandin, Roberval.

ELEGANCE ENR.
MME ROSE-AIMEE TALON,
458, rue Ste-Ange,
Chicoutimi.

EPICERIE WELLIE COTE
MME NORMANDE LEPAGE,
944, rue Papineau,
Chicoutimi.

FAUCHER, BERGERON & ROLAND ROY FOURRURES
MME DENISE-G. LANGEVIN,
343, rue Raymond,
Chicoutimi.
M. LEONCE DUFOUR,
882, boul. de La Baie,
Ville de La Baie.

FERRONNERIE GENERALE
MME FRANCINE LAVOIE,
326, Portage Nord,
Laterrière.

FRASER & GAGNON
MME OLIVA BERGERON,
77 est, Jacques-Cartier,
Chicoutimi.
MME MONIQUE LAJOIE,
1255, rue Côté, appt 181,
Chicoutimi.

G.M.C. SPORTS
MME CELINE GAGNON,
379, rue Marie-Rollet,
Chicoutimi.

GAGNON FRERES MEUBLES
MME MARCELLE OLIVER,
1142, Angoulème # 2,
Chicoutimi.
M. ANDRE GAUTHIER,
635 est, rue Racine,
Chicoutimi
MME RAYMONDE LAFOND,
851, rue Victoria,
Bagotville.
MME FLEURETTE HARVEY,
1344, boul. Renaud,
Chicoutimi.
M. LS-MARIE LALANCETTE,
1577, des Morillons,
Chicoutimi.
MLLE GUYLAINE GAGNON,
Ste-Bernadette,
Boileau.
MLLE MARIELLE DESCHAMPS
718, St-Bernard,
Alma.
MME GABIE SIMARD,
502, Route 172,
St-Nazaire.
M. PAUL PERRON,
718, St-Bernard,
Alma.
MME CHARLOTTE BOLDUC,
317, St-Ephrem,
Chicoutimi-Nord.

GAGNON FRERES NOUVEAUTES
MME THERESE GOSSELIN,
1053, rue Murdock,
Chicoutimi
MME THERESE CASTONGUAY,
243, rue Colbert,
Chicoutimi-Nord.
MME MONIQUE PELLETIER,
1939, rue Roussel,
Chicoutimi-Nord.
MME GEORGETTE FORTIN,
860, chemin du Pont Taché,
Alma.
M. ARMAND ST-ONGE,
1108, Notre-Dame,
Chicoutimi.
M. MARC TREMBLAY,
3680, boul. St-Jean-Baptiste,
Ville de La Baie.
MME CECILE BOIVIN,
213, St-Jean-Baptiste,
Arvida.
MME FRANCE TREMBLAY,
19, Place des Copains,
Chicoutimi.
MME MARGUERITE TREMBLAY,
802, rue Couture, appt 4,
Chicoutimi.
M. GUY MARTEL,
1830, boul. St-Ignace,
Chicoutimi. G7J 1A9.

GARAGE J.-A. TRUCHON
MME MARTHE TREMBLAY,
308, rue Belleau,
Chicoutimi.

GILBERT & FRERES LTEE
M. WELLIE HOUDE,
474, rue Verdun,
Chicoutimi-Nord.

GALERIE D'ART ESQUIMAU
MME GILBERTE SAVARD,
294 est, Jacques-Cartier,
Chicoutimi.

GRAVEL FRANCOIS MERCERIE
M. YVES BEAUDOIN,
279, Victor-Champagne,
Chicoutimi.

LAFLAMME & CIE LTEE
MONSIEUR THEO LEBOEUF,
10, rue Bonneau,
Arvida.

LESSARD EN BAS DE LA COTE
MME EMMA GIRARD,
14-150, rue Brassard,
St-Ambroise.

LESSARD SUR LA COTE LTEE
MME LISETTE HARVEY,
171, des Merisiers,
Jonquière.
M. EUGENE TREMBLAY,
684, boul. St-Ignace,
Chicoutimi.
M. CLAUDE PLANTE,
467, rue Fradette,
Chicoutimi.
MME LISETTE HARVEY,
171, des Merisiers,
Jonquière.
M. FERNAND GAUTHIER,
2, rue du Parc,
Chicoutimi.
MME MARIE LAVOIE,
571, rue Morin,
Chicoutimi.
MME ADOLPHE BOUCHER,
121, rue Langevin,
Chicoutimi.
MME FRANÇOISE TREMBLAY,
1069, Desaulniers,
Chicoutimi.
M. MARTIN TREMBLAY,
2416, rue Roussel,
Chicoutimi-Nord.
MME JULIENNE TOUSIGNANT,
100, rue Justine,
Valin.

LIBRAIRIE REGIONALE
M. J.-E. TREMBLAY,
304, rue Faucault, B.P. 474,
Arvida.

JUSTIN & LUC MALTAIS, PHARMACIENS
MME JEANNE TREMBLAY,
406, rue du Stade,
Chicoutimi.

MARCHAND FLEURISTE INC.
MME FRANCINE PROULX,
1043, Murdock,
Chicoutimi.

MARCEL MARCHAND INC.
CHERYL DA COSTA FRIAS,
214, Gay-Lussac,
Arvida. G7S 3L1.

MARTEL & MALTAIS, PHARMACIENS
M. ROBERT BOIVIN,
330, rue Bégin,
Chicoutimi.

MAZIADE RAYMOND LTEE
MLLE COLETTE BRISSON,
361, rue Saguenay,
St-Fulgence.

MENARD ALBERT FOURRURES
MLLE DANIELLE POTVIN,
142, rue Saguenay,
St-Fulgence.

NAP COTE SPORTS
MME MARCELLE TREMBLAY,
918, de la Voirie,
Chicoutimi.

PHARMACIE D'ESCOMPTE JEAN COUTU
M. GEDEON TANGUAY,
36, 3ième Rue,
Chapais.
MME ANNIE TREMBLAY,
714, rue Alma # 52,
Chicoutimi.
M. GILLES TREMBLAY,
337, rue Giffard,
Chicoutimi-Nord.
MLLE CHANTALE MARTIN,
287, rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi.

PROVIGAIN
MME KATHLEEN LAVOIE,
419, rue Verchères,
Chicoutimi.
MME RENEE-T. LAJOIE
167, rue Diamant,
Chicoutimi-Nord.
MME URSULE BLACKBURN,
475, rue Racine,
Chicoutimi.
M. PAUL CHAMBERLAND,
322, rue Lafontaine,
Chicoutimi.
MME ETIENNETTE TREMBLAY,
310, rue Bégin,
Chicoutimi.
MME GEORGES POTVIN,
1518, rang St-Paul,
Chicoutimi.
MONSIEUR E. GAGNE,
58, boul. Université est,
Chicoutimi.
MME LUCIEN LAVOIE,
1083, rang St-Isidore,
Laterrière.
M. LUCIEN DESBIENS,
420, de Tilly,
Chicoutimi.
M. RAYMOND DESROSIERS,
143, Rang 4,
Falardeau.

QUINCAILLERIE JALBERT
M. ALAIN DESCHENES,
973, boul. St-Paul,
Chicoutimi.

RANGER FRANCOIS
MME CELINE SIMARD,
388, de l'Assomption,
Chicoutimi.

RODRIGUE LE BOTTIER
MME NICOLE BEAULAC,
297, rue Belleau,
Chicoutimi.

G.-E. RUELLAND & FILS LTEE
MME LOUISETTE DALLAIRE,
515, rue Descartes,
Chicoutimi.
MLLE CLAIRE TREMBLAY,
52, St-Isidore,
Chicoutimi.
M. JACQUES CORMIER,
5601, rang St-Léonard,
Shipshaw.

SERVICE DE PNEUS POTVIN
M. CLAUDE DUFOUR,
C.P. 552,
Chicoutimi.
M. JULIEN GAGNON
a/s Progrès-Dimanche,
316, rue Labrecque,
Chicoutimi.
M. EDOUARD PILOTE,
297 est, rue Racine,
Chicoutimi.
MME JEAN-ARTHUR BOULIANNE,
297, rue Saguenay,
St-Fulgence.

STUDIO WILLIS INC.
M. CLAUDE CHRETIEN,
100, Ste-Foy,
Chicoutimi-Nord.

SYNDICAT DE CHICOUTIMI
M. PHILIPPE RUEST,
544, rue Simpson,
Chicoutimi.
MME MADELEINE SIMARD,
314, Sauvé,
Chicoutimi-Nord.
M. DANY CORNEAU,
150, de Gaulle,
Chicoutimi-Nord.
MME LAURENCE BARETTE,
214, Bon-Conseil,
Chicoutimi.

TABAGIE ROYALE ENR.
M. PAUL GAUTHIER,
9, Smith ouest,
Chicoutimi.

THIFFAULT & SAINTONGE LTEE
MLLE LISE PILOTE,
74, rue Pedneault,
St-Ambroise.
MME RODRIGUE CHAREST,
698, rue Caron,
Chicoutimi.
M. ANTONIO BLANCHETTE,
477, rue Dréan,
Chicoutimi.
M. ADEODAT PERRON,
590, rue Labrecque,
Alma.
M. ROSAIRE JUNEAU,
965, boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien.
MME GILBERTE COLLARD,
209, rue Bourrassa,
Chicoutimi.
MME ELPHEGE BRASSARD,
80, Valin,
Chicoutimi-Nord.

WOOLCO RUE RACINE
MME CECILE MALTAIS,
95-380, Hôtel-Dieu,
Chicoutimi.
MME JEAN-JOSEPH HARVEY,
1639, boul. St-Paul,
Chicoutimi.
MME LILY BRISSON,
331, Saguenay,
St-Fulgence.
M. CAROL COTE,
107, rue Bossuet,
Chicoutimi-Nord.
M. JEAN-BENOIT TREMBLAY,
66, Rang 2,
St-David-de-Falardeau.
MME RENEE-G. LAPOINTE,
466, rue Cabot,
Chicoutimi-Nord.
MME LILY BRISSON,
331, Saguenay,
St-Fulgence.
M. FLORIAN PERREAULT,
1142, boul. Martel,
Chicoutimi.
M. DANIEL SAVARD,
983, rue Nio,
Chicoutimi.

YELLOW SHOES
MME JEANNINE GAGNE,
1560, rang St-Louis,
Chicoutimi.

LISTE DES SEMI-FINALISTES PIGES A CHAQUE JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI, SUR LES ONDES DE CJMT, PENDANT LES MOIS D'AVRIL 1978

MME CHARLES ROBERTSON,
55, St-Vincent-Paul,
Chicoutimi.
MME JEAN-MARIE JODIN,
1242, rue Jolliet,
Chicoutimi.
MME MARIE ROUSSY,
171, Crémazie,
Chicoutimi.
MME CLAUDE OTIS,
1091, boul. St-Paul,
Chicoutimi.
MME MATHILDA MAILLOUX,
36, rue Lapaix,
Chicoutimi-Nord.
ESTHER-G. GODBOUT,
350, Racine est # 8,
Chicoutimi.
ROGER LACROIX,
2085, boul. Tadoussac,
Chicoutimi-Nord.
CELINE BOUCHARD,
4542, St-Martin,
Chicoutimi.
MARGUERITE GAUDREAULT,
7, Modile,
Chicoutimi-Nord.
ROSANNE TREMBLAY,
72, Smith, appt 33,
Chicoutimi.
MME CLEMENCE SIMARD,
35, Jacques-Cartier, appt. 6,
Chicoutimi.
CHANTAL SIMARD,
24, St-Bruno,
Chicoutimi-Nord.
MME DOLORES FORGUES,
135, Paul-Vézina,
Chicoutimi.
M. PIERRE IMBEAU,
7, Arthur-Hamel # 42,
Chicoutimi.
MME FERNANDE LAROUCHE,
30, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi.
BERTRAND CUBAINES,
655, Clovis,
Chicoutimi-Nord.
MME RENE LECOURS,
236, Ste-Marie,
Chicoutimi-Nord.
LOUISE HADDAD,
9-837, Eastvale Dr.,
Ottawa, Ontario.
DANIELLE TREMBLAY,
128, Viau,
Chicoutimi-Nord.
MME CLAIRE HAMEL,
357, St-Emile,
Chicoutimi-Nord.
M. ROMA BOUCHARD,
1150, rue Murray,
Chicoutimi.
MME PAUL-EMILE MARTEL,
1718, boul. St-Ignace,
Chicoutimi.
MME THEPHILE BRASSARD,
3, rue Dallaire,
Chicoutimi.
JACQUELINE RIVERIN,
116, Saguenay,
Chicoutimi-Nord.
MLLE MONIQUE GIRARD,
1095, rue Labrosse,
Chicoutimi.
MME JUDITH GAGNON,
506, Emile-Grouard,
Chicoutimi.
PIERRE VILLENEUVE,
202, Labelle,
Chicoutimi-Nord.
MME GISELE DUBE,
264, rue Sauvé,
Chicoutimi.
JULIETTE HOVINGTON,
72, rue Lévesque,
Sacré-Coeur.
MME ROSE FORTIN,
35356, Elisabeth,
Chicoutimi-Nord.
MME MARGUERITE BEAULIEU,
1482, boul. Renaud,
Chicoutimi.
MARIE PINEAULT,
361, Côte-Réserve,
Chicoutimi.
RUTH DESBIENS,
64, rue Roger,
Chicoutimi.
DANIELLE LEMIEUX,
904, rue Moissan,
Arvida.
SIMONE TREMBLAY,
252, boul. Lamarche,
Chicoutimi.
MME LINA BOUDREAULT,
552, Morin,
Chicoutimi.
MME THERESE BOIVIN,
520, rue Bégin,
Chicoutimi.
MME EMILE TREMBLAY,
292, Saguenay,
St-Fulgence.
MME PAULINE COTE,
561, Tremblay,
St-Honoré.
MME PAUL-EMILE MARTEL,
1718, boul. St-Ignace,
Chicoutimi.



"Mon Fils de Florida l'a Envoyé Tôt."

Le "Bouquet Grosse Bise" FTD pour cette fin de semaine de la Fête des Mères.

C'est si facile de prouver votre amour à maman, avec le "Bouquet Grosse Bise" de FTD. D'éclatantes fleurs fraîches dans un contenant coloré, importé et utile en cuisine, peint à la main par les plus réputés artisans européens. Quelle magnifique occasion de montrer à maman que vous l'aimez. Téléphonez ou rendez visite à votre fleuriste FTD dès aujourd'hui. Il peut expédier votre "Bouquet Grosse Bise" presque partout à la façon de FTD.

La Fête des Mères est dimanche, le 14 mai, donc commandez tôt.



Le super "Bouquet Grosse Bise" de FTD



Une plante verte, "Bouquet Grosse Bise" de FTD

Pour vous satisfaire, les fleuristes FTD s'y connaissent.

© 1978 Florists' Transworld Delivery.

MAISON MARCHAND FLEURISTE INC. 16, Racine est, Chicoutimi 543-4016 543-4080	MAISON MARCHAND FLEURISTE INC. 299, Davis, Arvida 548-4706 548-7504	LAMY FLEURISTE ENR. 465, rue Sacré-Coeur, ouest, Alma 662-7183
MAGELLA FLEURISTE ENR. 301, 6ème Avenue, Dolbeau. 276-0664	GERTRUDE BELLEY FLEURISTE 254, St-Dominique, Jonquière. 542-6021	MME JEAN AUBIN FLEURISTE 454, St-Hubert, Jonquière. 542-4914

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



ENFIN, CA BOURGEONNE...

Il y a quelques jours seulement, les premiers bourgeons faisaient leur apparition dans les arbres. Ils ont certes réussi à faire oublier le temps enneigé et la froide température de la dernière fin de semaine d'avril, alors que l'hiver, peut-on dire, avait un dernier soubresaut avant de rendre l'âme enfin... du moins, on l'espère bien! Même si le dernier hiver fut moins rude et plus clément que normalement, il n'en demeure pas moins que tout le monde, ou à de très rares exceptions, le trouve toujours trop long et ne perd pas espoir de vivre cette année l'été le plus chaud, le plus beau et, évidemment, le plus long.

COURS DE BOUSSOLE

Le club panache de Dolbeau-Mistassini informe ses membres que l'on a mis, à la cédule des activités 1978, un cours de boussole et d'orientation en forêt. Cette activité se déroulera le samedi 13 mai, au Club des raquetteurs de Dolbeau, à compter de 8h00 du matin. Il est à noter que ce cours sera dispensé par un instructeur d'expérience, M. Yvon Dessureault. Pour de plus amples informations, on peut contacter M. Jean-Claude Lamontagne, à 276-0600.

AUX GRANDS CONCERTS

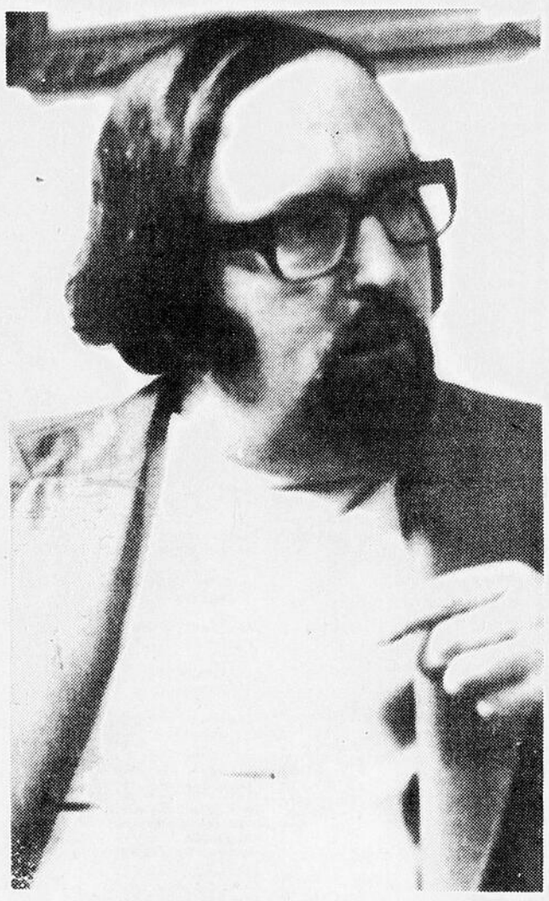
L'émission "Les grands concerts", présentée à chaque semaine au réseau FM de Radio-Canada, le mercredi soir à 20h30, nous parviendra cette semaine de la Salle François-Brassard de Jonquière. Effectivement, les auditeurs entendront un concert avec le jeune pianiste Paul Benpéchat, qui présentera des pièces de Chopin, de Schumann et de Haydn. C'est une réalisation de Jean-Marc Gagnon.

PARFUM DECONSEILLE

Le Fonds américain de défense de l'environnement a invité les consommateurs à cesser d'utiliser des cosmétiques contenant un parfum synthétique, qui a provoqué des lésions cérébrales et des dégâts au système nerveux chez des souris de laboratoire. D'après le fonds, les fabricants américains de cosmétiques ont volontairement retiré la substance, l'"AETT" (acétyle, éthyle tétraméthyle, tétraline), de leurs produits, mais beaucoup de produits contenant cette substance restent en magasin, ayant été fabriqués avant l'interdiction. L'AETT est utilisé dans des parfums, des désodorisants, des anti-transpirants, des savons, des détergents, de l'eau de Cologne, des après-rasage et autres lotions.

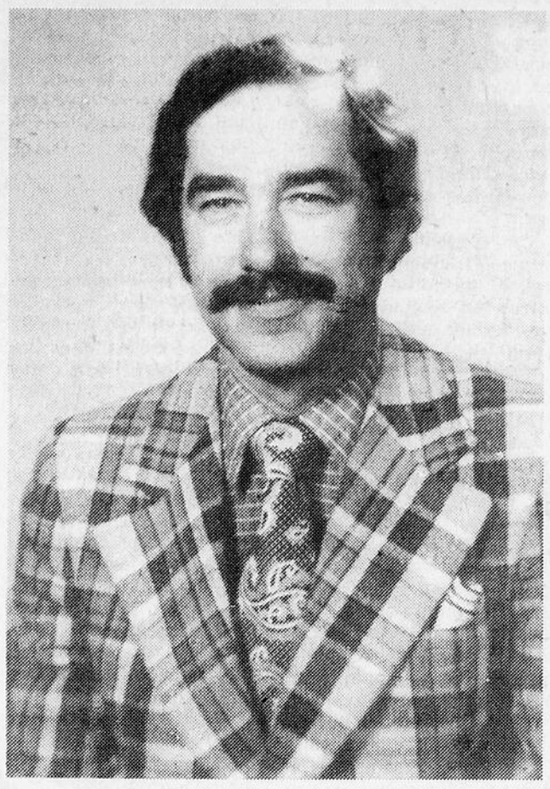
NOUVEAUX SERVICES AU CRSSS

Le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux) vient de recevoir un montant de $656,905 pour le développement des services de soins et d'aide à domicile dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chibougamau. Les activités exercées à l'intérieur de ces services doivent répondre prioritairement aux besoins urgents et non satisfaits des personnes âgées, des malades à long terme et des adultes handicapés. Ils visent essentiellement à diminuer ou à éviter le placement en institution et pallier à la perte d'autonomie en déplaçant les services vers la population. Le CRSSS entend faire la répartition des sommes disponibles avant le 1er juin. La population pourra donc bénéficier des nouveaux services ainsi mis en place dès le début de l'été.



ASSEMBLEE D'INFORMATION

La Coopérative funéraire du Saguenay invite toute la population à une assemblée générale d'information qui se tiendra mercredi, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb de Jonquière. M. Raymond Rousseau (photo ci-haut), de la Coopérative funéraire Lac-Saint-Jean, sera le conférencier.



A L'ADMINISTRATION DU CRSSS

M. Paul-Emile Jacques, comptable de Saint-Félicien, était nommé récemment au Conseil d'administration du konseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, remplaçant ainsi M. Marc Simard, directeur général du CLSC des Prés-Bleus de Saint-Félicien. En confirmant cette nomination le ministère québécois des Affaires sociales a précisé que M. Jacques représenterait alors le CLSC des Prés-Bleus, ainsi que le conseil de Chapais. Son mandat prendra fin le 30 novembre 1979.

SOBRIETE DU CANADA

L'équipe de Profil de consommation tient à rappeler, à toutes les personnes ayant reçu un questionnaire par la poste, qu'il serait souhaitable de le renvoyer dûment rempli et ce, dans le plus bref délai. On insiste sur l'importance des réponses pour la bonne marche du projet qui consiste à dresser des statistiques sur la consommation des boissons alcooliques, pour améliorer par la suite le travail de prévention et d'éducation dans ce domaine.

SEMAINE DE LA BICYCLETTE

Dans le cadre de la semaine québécoise à bicyclette, qui se tient présentement jusqu'au 14 mai, les gens sont invités à inclure dans leur programmation régulière l'utilisation de la bicyclette. A cause de sa grande accessibilité, la bicyclette est le véhicule le plus populaire et, qui plus est, un moyen de locomotion sain et pratique. Aussi, les gens devraient songer à l'associer à son activité quotidienne et ils trouveront facilement différentes façons de le faire.

EDUCATION DES ADULTES

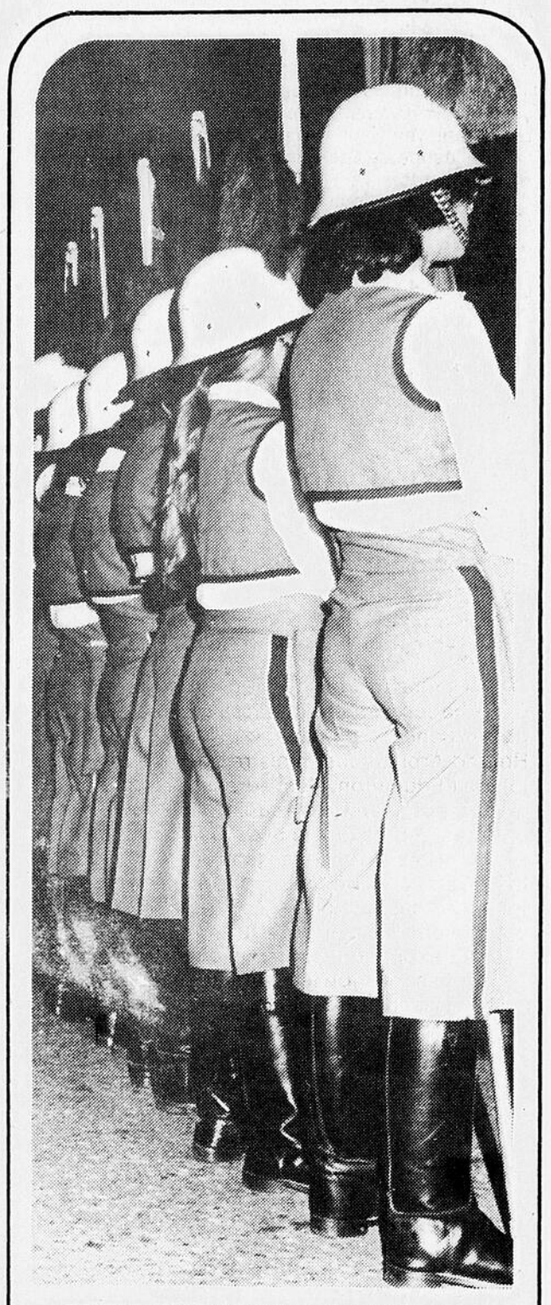
Les Services d'éducation des adultes du Saguenay-Lac-Saint-Jean invitent les organismes volontaires d'éducation populaire à une rencontre qui se tiendra le 11 mai, à 19h30 aux endroits suivants: Chicoutimi, Commission scolaire de Chicoutimi, salle audio-visuel, au 36, rue Jacques-Cartier est; Jonquière, auditorium de l'école polyvalente de Jonquière, route 170; Alma, pavillon Wilbrod-Dufour; St-Félicien, école polyvalente de St-Félicien (local R-102). Au cours de cette rencontre, ces organismes auront à se prononcer sur un nouveau mode d'organisation et de gestion de subventions.

LES CADETS VEULENT UN APPUI

Depuis plusieurs années, le comité civil de l'Escadrille 634 de Jonquière profite de la Semaine de l'escadrille pour demander à la population d'encourager ses quelque 150 jeunes cadets et cadettes par un appui financier. A l'occasion de cette campagne annuelle de financement, l'objectif fixé pour Jonquière pour l'année 1978 est de $3,000. Pour fins de financement, les jeunes cadets et cadettes de l'escadrille vous offriront un emballage de paquets d'allumettes, contrairement au porte-clé des dernières années. Les jeunes passeront donc dans les foyers du secteur de Jonquière, ce soir à 18h00; dans les foyers du secteur de Kénogami, demain soir à 18h00, et dans le secteur d'Arvida, mercredi de 18h00 à 21h00.

L'INCA A 60 ANS

1978 est une année mémorable pour ceux qui sont impliqués dans l'oeuvre de l'INCA. Elle marque son jubilé de diamant. Il y a 60 ans, c'était le début: trois employés, pas de cannes blanches, pas de cartes à jouer en braille et pas de programme commun à l'échelle nationale. 60 ans plus tard, c'est l'ère du contrôle variable de vitesse qui permet aux aveugles de lire un enregistrement deux fois plus vite que l'on écoute un bulletin d'information.



PREMIERE SORTIE OFFICIELLE

C'est le samedi 13 mai, à 14h30, au centre Georges-Vézina de Chicoutimi, que les Ambassadeurs du Saguenay présenteront leur spectacle, édition 1978, à la grande population. A cette occasion, les Ambassadeurs recevront officiellement le drapeau du Saguenay qui leur sera remis par les maires des trois municipalités du Saguenay, MM. Henri Girard, de Chicoutimi, Francis Dufour de Jonquière, et Laurier Simard, de La Baie. Couronnés septième lors du "Wold Drum Corps Associates" en septembre 1977, à Allentown en Pennsylvanie, les Ambassadeurs envisagent d'accroître leur succès au cours de la présente saison estivale sur le circuit senior américain. Un autre été chargé s'annonce pour ce corps de tambours et clairons senior célèbre puisque six compétitions en territoire américain sont déjà confirmées, sans compter les participations nombreuses à diverses manifestations au Québec et dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Afeas — Les membres de l'Afeas Sacré-Coeur sont invités à leur rencontre demain soir à 19h30. Nous soulignerons la Fête des Mères. Bienvenue à toutes les dames.

Afeas — Demain soir à 19h30 à la salle du couvent de Sainte-Anne réunion spéciale de l'Afeas Sainte-Anne à l'occasion de la Fête des Mères. Invitation à tous les membres d'être présents.

Afeas — Cercle Saint-François-Xavier de la Cathédrale. Attention à nos membres: exceptionnellement notre assemblée mensuelle aura lieu ce soir à 19h30 à la salle Bégin. Mme Jeanne Blackburn, ex-présidente régionale de l'Afeas sera notre conférencière invitée. Bienvenue à toutes.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi à 17h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Toast Masters Dynamo — Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tient son souper hebdomadaire demain soir à 19h00, au restaurant Sandra Pizza King de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

JONQUIERE

Domrémy — Le comité féminin de l'accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire, demain en haut du Terminus 500 à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi à 18h30, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier d'Arvida aura lieu mercredi à 18h00, au manoir du Saguenay.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier de Kenogami aura lieu demain à 18h15 au motel Richelieu Route 170.

LA BAIE

Club Kiwanis — Le club Kiwanis de la Baie tiendra son souper hebdomadaire demain à 18h00 au café populaire, rue Victoria Bagotville.

Filles d'Isabelle — Assemblée régulière des Filles d'Isabelle du cercle Notre-Dame de La Baie aura lieu demain soir à 20h00, au local habituel. Invitation spéciale est faite à l'occasion de la Fête des Mères.



IMPORTANT CONTRAT

La chaîne d'alimentation Provigain, qui a des racines régionales, vient de faire confiance à une entreprise régionale pour l'impression d'un important circulaire publicitaire, de huit pages à quatre couleurs, qui sera diffusé partout au Québec. C'est l'entreprise du Progrès du Saguenay qui a obtenu le contrat, l'un des plus importants dans le domaine de l'imprimerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une première tranche de 150,000 exemplaires du circulaire viennent d'être imprimés et il sera distribué, mercredi prochain, dans tous les foyers du Saguenay-Lac-Saint-Jean par les camelots du QUOTIDIEN. Le circulaire sera également distribué sur la Côte-Nord, la même journée. Devant la qualité d'impression du circulaire réalisée par les pressiers du Progrès du Saguenay, la maison Provigain a également confié à cette imprimerie l'édition du prochain circulaire, même format, qui sera tiré cette fois-là à 1,200,000 exemplaires et sera distribué partout au Québec.

KAYASINO 1978

LA ROUE DE FORTUNE TE FAVORISERAIT-ELLE?

Projet de loi 21

La Société des alcools verra à la qualité du cidre

QUEBEC (PC) — La Société des alcools du Québec contrôlera elle-même la qualité des cidres québécois afin d'en améliorer la mise en marché.

C'est ce que vient d'expliquer le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, lors de l'étude en commission parlementaire d'un projet de loi autorisant la vente de certains vins dans les épiceries au Québec.

Le ministre, qui est responsable de la Société des alcools du Québec — SAQ — devant l'Assemblée nationale, a expliqué que jusqu'à maintenant, les grossistes de cidre s'occupent eux-mêmes de la mise en marché et de la distribution du cidre.

Toutefois, en vertu de la nouvelle loi, la SAQ disposera dans plus de 9,000 épiceries et points de vente au Québec d'étalages spéciaux pour la vente du vin.

Les épiceries pourront également y offrir du cidre sur lequel la SAQ aura procédé à des analyses pour en assurer une qualité constante et garantie.

Baisse

Le ministre a expliqué devant la commission parlementaire que les ventes de cidre avaient diminué tragiquement au Québec depuis quelques années.

Ainsi, en 1974, il s'est vendu 1,143,000 gallons de cidres, 973,000 gallons en 1975, 971,000 gallons en 1976 et 811,000 gallons en 1977.

Il ne reste plus à toutes fins pratiques que deux gros producteurs de cidre au Québec et leur désarroi est tel qu'ils se sont lancés dans la production du vin, a indiqué le ministre.

"Il s'est développé dans la population une certaine crainte à l'endroit du cidre parce que le produit, semblerait-il, ne serait pas d'une qualité constante et garantie", a dit M. Tremblay. "Il faut absolument que cette industrie soit revalorisée."

Le ministre a souligné la "réputation irréprochable" que possédait la Société des alcools dans le grand public au sujet de la stabilité et de la qualité des produits qu'elle approuvait.

Aussi, M. Tremblay a demandé à la SAQ d'entreprendre des démarches auprès des fabricants de cidre afin de les inciter à s'associer avec la régie d'Etat pour revaloriser le cidre auprès des consommateurs.

En offrant ses nouveaux étalages à vins dans les épiceries, la SAQ pourra également offrir aux entreprises de cidre d'y étaler leurs produits préalablement approuvés par la société, afin d'en faciliter la vente.

M. Tremblay a souligné que la mise en marché de ce produit a souventes fois fait défaut, les épiciers laissant traîner les bouteilles de cidre n'importe où dans leurs magasins.

"J'en ai déjà acheté une qui avait un demi-pouce de poussière", a dit M. Tremblay.

Selon le ministre, le cidre léger "est un très bon produit qui contient seulement 6 pour cent d'alcool et qui pourrait trouver preneur dans les restaurants de l'ensemble du Québec".

M. Tremblay a signalé que le cidre restait invendu au Québec, tandis que la Colombie-Britannique en importait de Grande-Bretagne.

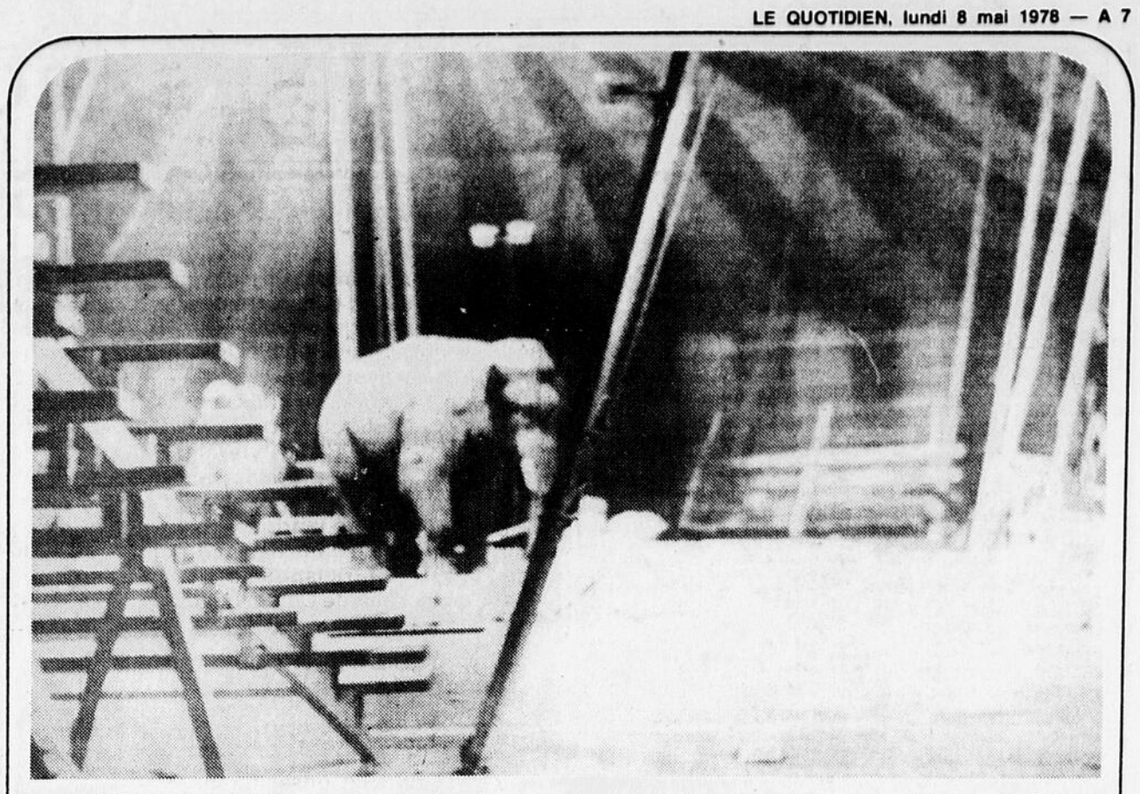
Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est dit convaincu que le cidre québécois pourrait gagner sur les marchés d'exportation si la SAQ en garantissait la qualité.

Opposition

Les velléités du ministre sont cependant retardées par l'Opposition, qui mène une lutte acharnée contre l'adoption du projet de loi 21 qui permettra la vente du vin dans les épiceries et facilitera celle du cidre.

L'Opposition tant libérale qu'unioniste avait voté pour le principe du projet de loi en deuxième lecture, mais a multiplié les motions devant la commission parlementaire pour retarder l'étude de la loi.

Ainsi, après trois heures et cinquante minutes de débat, l'article no 1 du projet de loi n'était pas encore approuvé par la commission parlementaire.



— L'éléphant homicide isolé sous le chapiteau ne sait pas qu'il lui reste quelques instants à vivre; gisant mort, près de lui, son gardien qui l'avait élevé depuis qu'il était bébé, fut pris de surprise par l'affolement aussi soudain qu'inexplicable de l'animal sous les coups duquel il devait mourir.

(Téléphoto PC)

Rock Forest

Un éléphant tue son cornac

ROCK FOREST (AP) — Un éléphant a tué son cornac vendredi soir en le piétinant, au cours d'une représentation de cirque et a dû être abattu.

La panique s'est emparée des spectateurs du cirque. Gatimi, lorsque son cornac, Mme Eloise Berchtold, 52 ans, a été attaqué, après avoir été victime d'une chûte. Elle avait élevé l'animal depuis sa naissance, et on ignore les raisons de l'accident.

Les employés du cirque ont vainement tenté d'enlever le corps de Mme Berchtold: "L'éléphant ne laissait approcher personne près d'elle. Il barissait et levait sa trompe d'un air menaçant, lorsque quelqu'un tentait d'approcher." C'est ce qu'a expliqué un policier.

Un vétérinaire a tenté de tirer une fléchette de tranquillisant, mais l'opération n'a abouti qu'à rendre l'animal encore plus furieux. L'éléphant a alors entrepris de tout briser dans le cirque et un policier a dû l'abattre de quatre balles de fusil.

Dans la confusion, un autre pachyderme s'est enfui. Il devait être retrouvé peu après dans un bois.

Rock Forest se trouve au Québec à 150 km environ à l'est de Montréal.

Un ex-député est condamné

RIMOUSKI (PC) — Un ancien député de la Gaspésie, qui siéga à la Chambre des communes dans les années soixante, M. Robert Lévesque, 73 ans, a été condamné vendredi, au Palais de justice de Ste-Anne des Monts, à $500 d'amende par le juge Marc Dubé de la Cour provinciale.

L'ex-député a reconnu sa culpabilité à une accusation de délit de fuite survenu à Ste-Anne des Monts, le 30 novembre 1977. L'automobile conduite par l'accusé avait alors mortellement renversé un enfant en bas âge. Le conducteur s'était enfui des lieux de l'accident.

M. Lévesque s'est par ailleurs vu interdire la conduite de tout véhicule automobile pour les deux prochaines années. De plus, le prévenu devra se soumettre à une ordonnance de surveillance qui l'oblige à garder la paix et avoir une bonne conduite pour une période de deux ans, à défaut de quoi il devra purger une peine d'emprisonnement de six mois.

Par le ministère

Les bibliothèques voient leurs priorités au second plan

En réponse à l'invitation de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, M. Roland Arpin, sous-ministre adjoint à l'Education, s'est adressé hier, à ses membres réunis en congrès. Après un exposé sur les priorités énoncées dans le Livre vert sur l'éducation, priorités dont les bibliothèques ne semblaient pas faire partie, M. Arpin a expliqué les raisons qui ont poussé le gouvernement à faire passer d'autres priorités au premier plan étant donné leur plus haut degré d'urgence, si les moyens techniques qui servent de complément à l'enseignement ont une place implicite dans le Livre vert, si les bibliothèques, les centres de media et toute l'animation ont une place privilégiée dans l'école, c'est dans l'ombre du développement pédagogique qu'ils trouvent cette place et qu'ils s'y logent."

Il a admis plusieurs lacunes en ce qui concerne les bibliothèques, tel par exemple le manque évident de budget au primaire ou la distribution discutable de la proportion entre le nombre de professeurs et celui des bibliothécaires dans les cegeps.

Interrogé sur une intervention du gouvernement concernant des normes d'engagement de bibliothécaires professionnels, M. Arpin a dit considérer les normes comme des limitations et que le gouvernement n'entendait pas régir la profession et qu'il revenait à des organismes comme la corporation de la défendre.

En ce qui concerne le silence du Livre vert au sujet des bibliothèques, il a incité la corporation à formuler ses recommandations sous forme de mémoire et par cela écrire le chapitre dont elle déplore l'absence.

Il a d'autre part déclaré en substance que l'avenir tend vers la collégialité et que personne désormais ne sera plus seul. Les bibliothécaires devront donc devenir actifs et inventifs "être de la partie et accepter de cheminer avec d'autres spécialistes en éducation dans la définition du projet éducatif".

C'est à ce prix que la bibliothèque deviendra un carrefour culturel et que le bibliothécaire professionnel sera considéré comme un élément clé de son milieu.



UNE EQUIPE GAGNANTE! — Cette photographie a été prise lors de la soirée donnée en l'honneur de Jacques Gagnon "50", par suite de la vente de son entreprise à la Brasserie Labatt Ltée. Pour marquer ses 19 ans d'association avec cette grande société canadienne, M. Gagnon a offert à chacun de ses employés une capsule en or portant l'inscription "Jacques Gagnon 50". Assis, dans l'ordre habituel, ce sont Alphonse Desbiens, Robert Talon, Mme Jacques (Françoise) Gagnon, son époux, Gaston Langlois et Yvan Tremblay. Dans la première rangée, on reconnaît Ghislain Bouchard, Jean-Pierre Houle, Denis Gravel, Claude Gilbert, Roland Bergeron, Mme Madeleine Trudel, Bernard Arsenault, Yvon Laroche (Dino) et Rock Gagnon. De gauche à droite également, à l'arrière, on retrouve Jacques Tremblay, Gilles Hansen, Mauril Morissette, Jean-Marc Girard, Guy Hovington, Laval Cantin, René Turbide et Marc Gagnon. André Gagnon et Jean-Yves Cormier n'apparaissant pas sur la photo.



CADEAU D'ADIEU — Jacques Gagnon "Labatt" a reçu cette oeuvre d'art authentique de ses employés, à l'occasion de la vente de son entreprise à la compagnie Labatt. Il est entouré ici des employés qui travaillent à ses côtés depuis les débuts: Roland Bergeron, Gaston Langlois, Robert Talon, (le doyen), le nouveau "retraité" et Yvan Tremblay. (PUBLI REPORTAGE)

A Québec

Menace de grève

QUEBEC (PC) — Rien ne va plus entre la ville de Québec et ses 800 cols bleus qui menacent de recourir à la grève pour appuyer leurs revendications.

Le comité de négociations doit en effet recommander, suite à l'échec de deux nouvelles séances de conciliation, le rejet de la dernière offre patronale et le recours à la grève, lors de l'assemblée générale prévue pour lundi soir.

Selon un porte-parole du Syndicat canadien de la Fonction publique, les dernières offres de la ville sont ridicules, tant sur le plan salarial sur la question des clauses normatives.

Dans son offre initiale, la ville de Québec, tout en maintenant le statu quo sur les clauses normatives, offrait à ses employés des augmentations de 6.2 pour cent et de 6 pour cent sur deux ans. Elle a offert il y a quelques jours de porter son offre à 7.6 pour cent la première année et à 6.6 pour cent pour la seconde, en plus de changements mineurs au chapitre normatif.

Les termes de la contre-proposition syndicale seront dévoilés lundi, lors de l'assemblée générale.

LE CADEAU TOUT DESIGNE POUR MAMAN

Médaillon "4 étapes de la vie"

Rég.: $95.00
SPECIAL: $49.95

Médaillons gravés "Maman"

Régulier: $70.00
SPECIAL: $39.95

"Le Saphir" où mille et une suggestions de cadeaux brillent pour vous.

UNE ROSE GRATUITE

Avec tout achat de cadeau de Fête des Mères, recevez gratuitement une magnifique rose.

La Bijouterie le saphir

500, SACRE-COEUR
ALMA
662-2421

Il s'écoulera plusieurs mois avant qu'on nomme le successeur de Ryan

MONTREAL (PC) — La nomination d'un successeur à Claude Ryan à titre de directeur du quotidien Le Devoir suscite de l'intérêt bien au-delà de la salle de réunion du conseil d'administration du journal fondé par Henri Bourassa en 1910.

La participation du Devoir dans les luttes politiques et son appui traditionnel pour un nationalisme québécois à l'intérieur de la confédération canadienne ont fait de ce quotidien davantage un phare culturel qu'une entreprise commerciale.

Certains lecteurs du Devoir prennent un tel intérêt dans leur journal qu'on dirait qu'ils en sont les propriétaires, tandis que des organismes tels que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par exemple, tentent ouvertement d'influencer le choix du directeur et à modifier l'attitude pro-fédéraliste du journal.

M. Ryan a quitté Le Devoir le 9 janvier pour plonger tête première dans la politique provinciale en se portant candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Depuis son départ, c'est M. Michel Roy, rédacteur en chef et bras droit de M. Ryan depuis nombre d'années, qui a assumé la fonction de directeur à titre intérimaire.

Des six quotidiens de Montréal, Le Devoir, avec un tirage qui, le mois dernier, atteignait 65,000 copies, est le journal qui a le plus petit tirage. Mais ce qu'il perd en quantité, il le gagne en qualité puisqu'il jouit d'une grande influence parce qu'il s'adresse davantage à une élite qu'au populo.

C'est d'ailleurs ce qui fait que son directeur jouit de beaucoup de pouvoir et de prestige d'autant plus qu'il n'est pas uniquement administrateur du journal de la rue Saint-Sacrement, mais qu'il contrôle également la page éditoriale et qu'il écrit l'éditorial principal sur les grandes questions d'actualité.

Au cours de son mandat, le directeur dispose de plus de la moitié des actions du journal dans le but de lui garantir une totale indépendance. La balance des actions sont détenues par des holdings individuels ou placées en fidéicommis.

Le directeur devient, de par sa fonction, l'héritier et le protecteur de la longue tradition nationaliste de son fondateur, Henri Bourassa.

Le refus du Devoir d'épouser la cause indépendantiste n'a pas été sans provoquer la colère de certains nationalistes.

Michel Roy

Le directeur intérimaire du Devoir, M. Michel Roy, âgé de 48 ans, a avoué, lors d'une interview, être un sérieux candidat à la succession de M. Ryan quoiqu'il a insisté sur le fait qu'il ne conçoit pas le choix du directeur comme un concours politique.

"Je ne me présente pas comme le type qui cherche un emploi. Il ne s'agit pas d'une campagne électorale ou d'une convention politique pour le choix d'un nouveau chef", dit-il.

"Mais si ils (les administrateurs) croient que je peux leur être utile, ils savent où me rejoindre.

Les personnes responsables du choix du successeur de M. Ryan comme directeur du Devoir, soit les neuf membres du conseil d'administration et les responsables des trois fonds de fiducie créés dans le but d'apporter un appui financier au journal, ne semblent pas sur le point de prendre une décision. Il se peut qu'il s'écoule encore plusieurs mois avant que le nom du successeur de M. Ryan soit connu.

Quelques candidats

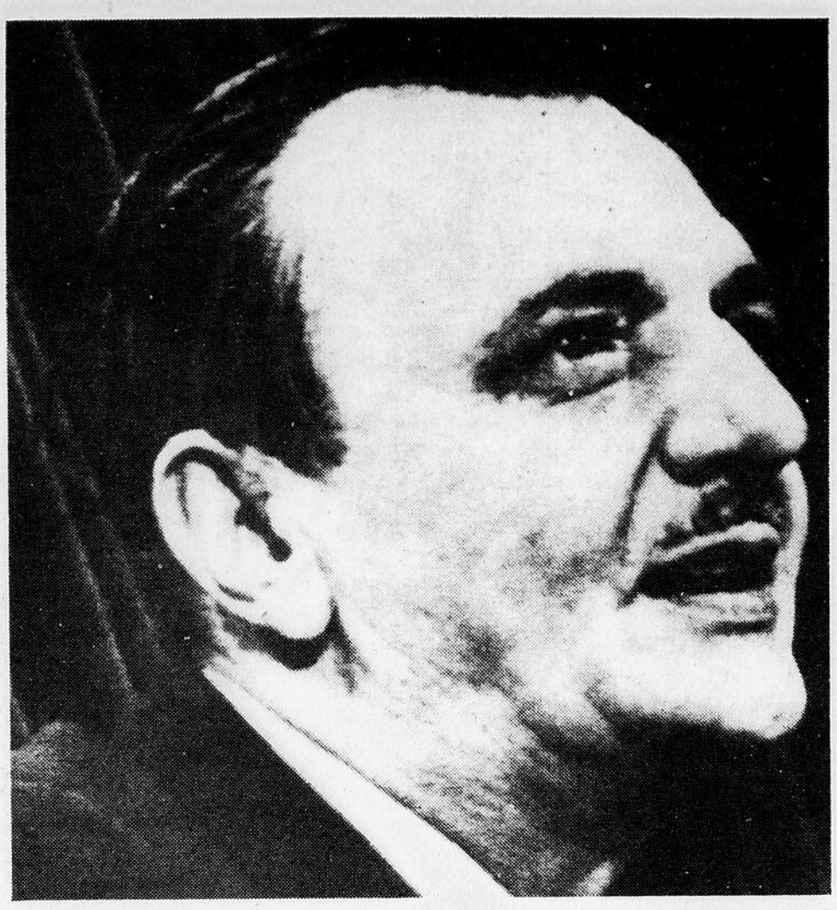
Pendant ce temps, il ne se passe pas une semaine sans que les rumeurs suscitent des candidatures.

Parmi celles-ci, citons les noms du professeur Léon Dion et du juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure. Ce dernier n'a pas tardé à faire savoir que le poste ne l'intéressait aucunement.

Il a également été question de M. Gérard Pelletier, actuel ambassadeur du Canada à Paris et ex-éditorialiste en chef de La Presse du temps de Mme Berthiaume du Tremblay.

Le désir des membres du conseil d'administration, tout comme celui des journalistes, que le directeur du Devoir soit indépendant sur le plan politique, constitue un sérieux obstacle pour M. Pelletier, compagnon d'arme de MM. Trudeau et Jean Marchand et ancien ministre fédéral tout comme les deux autres colombes.

Pour ce qui est du juge Deschênes, Michel Roy est d'avis que sa candidature n'a jamais été proposée sérieusement.



• André Laurendeau

Cette liste est loin d'être complète.

Le notaire Denys Pelletier

Me Denys Pelletier, un notaire qui est président du conseil d'aministration du Devoir, a confié lors d'une interview qu'aucune date limite n'a été fixée pour la nomination du prochain directeur.

"Nous aurions aimé que le choix soit chose déjà faite. Nous n'avons pas de candidats mais uniquement des sugggestions."

"Personnellement, je crois que certains noms qui ont été mis de l'avant s'avéreraient d'excellents candidats."

Me Pelletier a souligné que le prochain directeur "adoptera les orientations qu'il voudra" et il a reconnu que certains membres du conseil d'administration ne partagent pas toutes les mêmes opinions sur les orientations que le directeur devrait mettre de l'avant. "Mais nous avons toujours procédé par concensus" a-t-il dit.

Le président du conseil d'administration a également souligné qu'il serait désirable que le prochain directeur conserve et défende la tradition catholique du Devoir. Cette obligation peut écarter plusieurs candidats qui, comme M. Michel Roy, ne sont pas pratiquants.

Le mot des journalistes

Les journalistes aussi veulent avoir leur mot à dire dans le choix du prochain grand patron de la boîte. Aussi, le syndicat des journalistes a-t-il présenté, la semaine dernière, une liste de critères dont ils aimeraient que le conseil d'administration tienne compte dans sa sélection.

Selon le président du syndicat des journalistes du Devoir, M. Louis-Gilles Francoeur, le nouveau directeur devrait être indépendant des partis politiques et n'avoir pas occupé de fonction publique au cours des 10 dernières années.

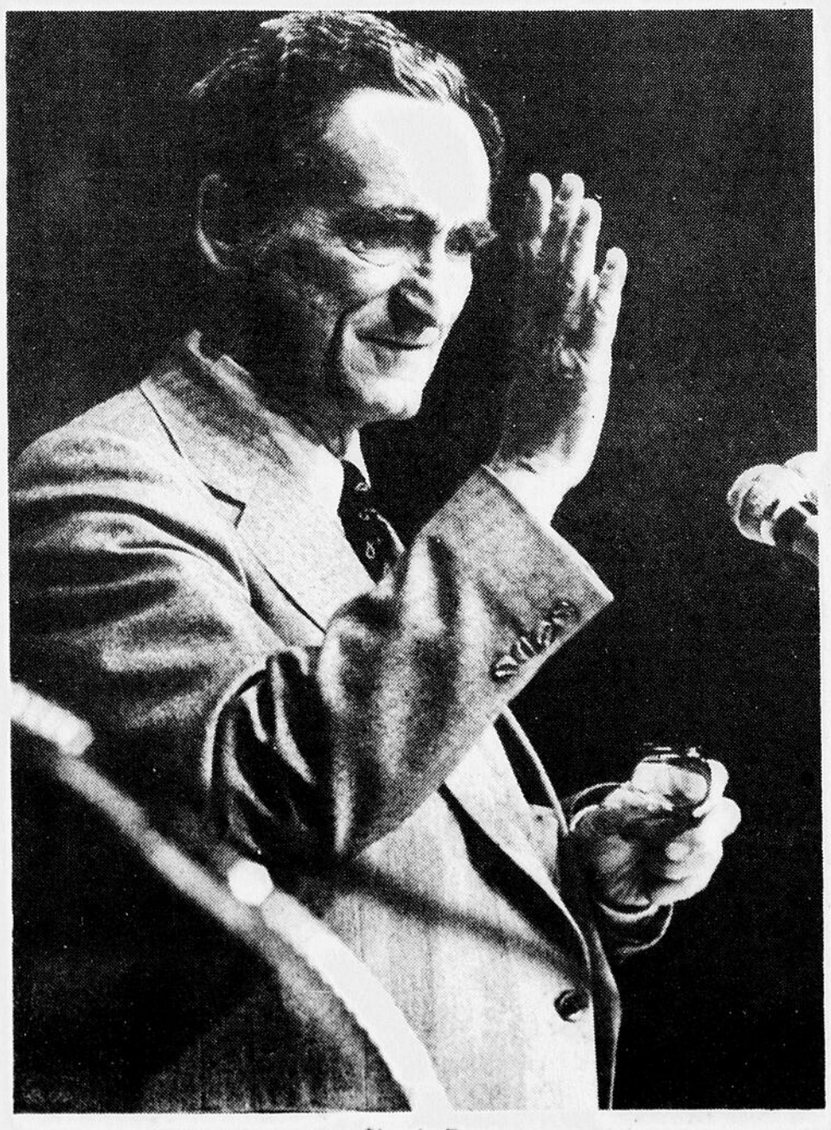
Le syndicat exigera également que le conseil d'administration obtienne l'accord du syndicat avant de désigner le prochain directeur.

"Le problème est de savoir comment le nouveau directeur sera choisi" a confié M. Francoeur.

"Nous voulons également savoir comment nous serons associés à la décision. Le Devoir n'a cessé de donner des leçons de démocratie à travers la province. La démocratie doit également être pratiquée à l'intérieur même du journal."



• Gérard Fillion



• Claude Ryan

J'AI ACHETÉ MA DEUXIÈME HONDA À 115,000 MILLES... COMME CHAR D'ASSAUT.

Roland Poitras, imprimeur et pilote de brousse.



"Ma Honda 'pas mal usagée' est la voiture que j'utilise pour les courses de rallye. Ce n'est pas la voiture la plus rapide au monde, mais ceci est plus que compensé par sa tenue de route et sa maniabilité."

"Je me cherchais une petite voiture pas mal usagée pour me rendre en territoires éloignés de chasse et pêche quand la météo est trop mauvaise pour l'hydravion," nous dit Roland. C'est alors qu'il a acheté la Honda usagée, à 115,000 milles, de l'une de ses amies qui venait de s'acheter une autre Honda. Sa première Honda l'avait émerveillé par sa traction avant, le poids du moteur au-dessus des roues motrices, et la suspension indépendante aux 4 roues. "Je sais ce que c'est qu'une bonne voiture; j'ai déjà eu une Porsche, une Corvette et deux B.M.W. Pour la tenue de route, la facilité de conduite, le confort et l'économie, je considère la Honda comme une B.M.W. à prix modique," prétend Roland. Bien sûr, il ne s'agit pas des mêmes catégories de voitures, mais la somme des qualités de la Honda en fait une voiture hors pair. "Je me suis classé 7ème dans un Rallye national avec une Honda stock, c'est-à-dire non modifiée," affirme-t-il encore, pour souligner l'endurance et les performances générales de la Honda.



"Quand la température ne me permet pas de prendre mon avion pour aller dans le Nord, je saute dans ma Honda."



"Avec sa traction avant, la Honda passe là où aucune mule ne pourrait s'aventurer."

"Aujourd'hui, comme première voiture et comme deuxième, j'ai deux Honda Civic. La Honda, je la trouve bien faite et plaisante à conduire," nous confie Roland Poitras. Ceci témoigne de l'importance accordée par les connaisseurs en automobile à l'ingénierie et à la technique de pointe Honda. Vous n'avez pas besoin d'être un expert en mécanique pour embarquer dans une Honda chez le concessionnaire Honda le plus près de chez vous. Essayez-vous au volant du modèle de votre choix. Vous trouverez ces petits "chars d'assaut" plutôt jolis, confortables et faciles à conduire. Sans oublier qu'ils sont des plus économiques à l'achat et en carburant.

HONDA

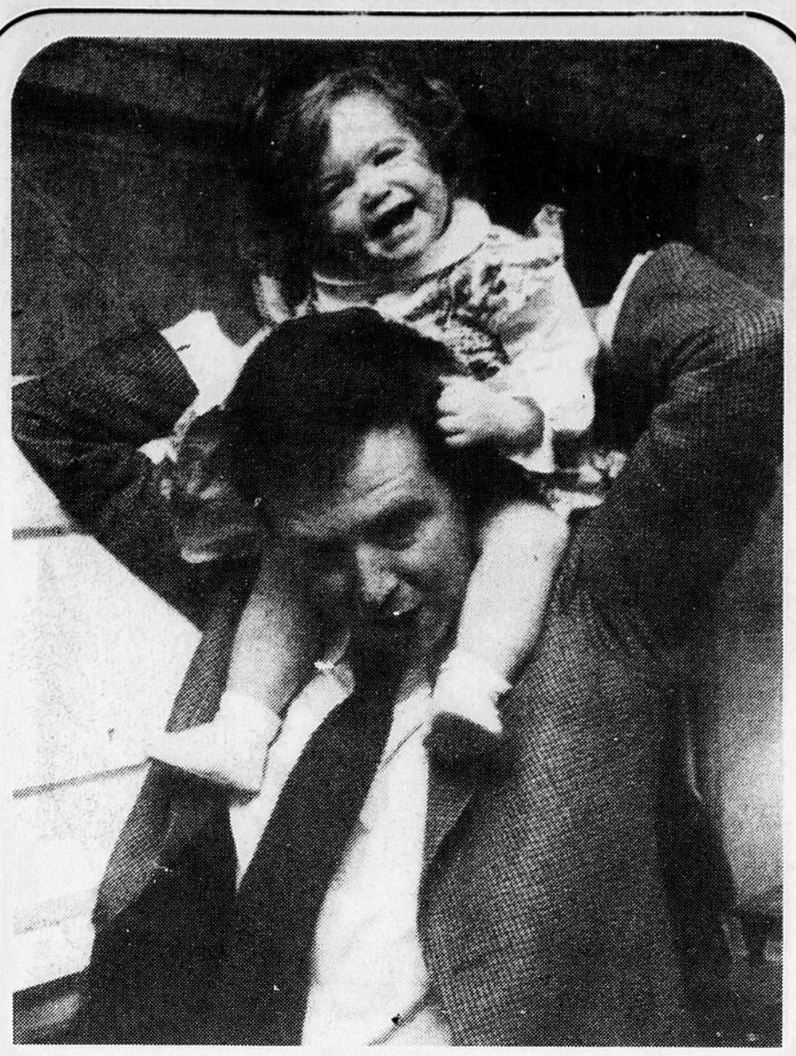


Embarquez. Essayez. Essayez-vous en Honda.

Vous trouverez des Honda à essayer dès maintenant, chez les concessionnaires suivants:

Léo Automobile Ltée

833, rue Alma - CHICOUTIMI - Tél.: 545-1190



CLARK ET SA FILLE — Joe Clark, chef du Parti progressiste-conservateur, et sa fille de 18 mois, Catherine, goûtent un moment de détente ensemble à leur maison, hier. (Téléphoto PC)

Association pour l'avancement des sciences

Le point sur les recherches au Canada français

OTTAWA (PC) — Environ 1,200 participants sont attendus mardi à l'Université d'Ottawa pour le 46e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), où des questions aussi lourdes d'actualité que "le débat constitutionnel est-il bien amorçé?", ou encore "la réorganisation des conseils canadiens de subventions à la recherche", ainsi que "la PEM (petite et moyenne entreprise) et son rôle dans le commerce international", seront débattues. En tout une vingtaine de colloques sur des sujets scientifiques d'actualité.

En réalité, ce sont plus de 600 communications qui doivent être présentées dans une quarantaine de sections au cours des trois jours des assises du 46e congrès de l'ACFAS. Cela représente un éventail imposant des travaux de recherches dans les domaines des sciences physiques et mathématiques, des sciences humaines et des sciences biologiques.

En outre, dans le cadre des conférences spéciales, les participants pourront entendre vendredi soir des conférenciers prestigieux: le président de l'Association française pour l'avancement des sciences, le professeur Jean-Claude Pecker, du Centre national de la recherche scientifique et du Collège de France, qui traitera de "L'Univers est-il en expansion?", et le conseiller scientifique à l'ambassade de France au Canada, M. Jean-Guy Dhombres, qui parlera de "science et diplomatie".

Egalement, à cette séance des conférences spéciales, le professeur Georges Cohen, directeur du service de biochimie cellulaire de l'Institut Pasteur, à Paris, traitera de la "Rébulation des biosynthèses chez les micro-organismes", tandis que M. Jacques Hirszowski, d'Informatèque France-Québec, parlera de "l'information scientifique et technique de la langue française: une nouvelle dimension".

Les prix de l'ACFAS

Jeudi soir on procédera à la remise des trois grands prix scientifiques annuels de l'ACFAS, que sont les médailles Archambault, Pariseau et Vincent, destinées à honorer des scientifiques du Canada français qui se sont distingués dans différentes sphères de la recherche. Ces médailles sont accompagnées d'un prix de $2,000.

Fondée en 1929, alors que "rien ne la justifie, sauf l'avenir", devait écrire le professeur Cyrias Ouellet, de l'Université Laval, dans la "Vie des sciences au Canada français", en 1964, l'ACFAS, qui s'était donné pour mission d'être un lieu de rencontre pour les scientifiques francophones canadiens, compte aujourd'hui 2,000 membres et une vingtaine de sociétés affiliées. Elle joue sur le plan canadien-français le rôle qu'assument dans le Canada anglophone la Société Royale et les Sociétés savantes.

Parmi les fondateurs, on retrouve le Frère Marie-Victorin, le grand botaniste et phytogéographe à qui on doit le Jardin Botanique de Montréal, l'ethnologue Jacques Rousseau, Georges Préfontaine, un spécialiste de la biologie marine, le Dr Léo Pariseau, un médecin humaniste. Le premier président fut un juriste, M. Germain Beaulieu, qui faisait aussi de la recherche entomologique. Le président actuel de l'ACFAS est M. Gilles-G. Cloutier, directeur adjoint de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, qui dirige un groupe de recherche sur la fusion thermonucléaire.

Le congrès annuel de l'ACFAS s'est tenu sans interruption depuis 1933, devenant un des principaux lieux de regroupement des chercheurs francophones du Québec et du Canada.

Pointe-aux-Trembles

Une mise en tutelle

MONTREAL (PC) — Mise en tutelle jeudi dernier, Pointe-aux-Trembles accueillera demain l'administrateur que vient d'y désigner la Commission municipale du Québec.

Il s'agit de M. Bernard Godbout, un fonctionnaire qui, au cours des trois dernières années, a agi en qualité d'administrateur de la CMQ à Saint-Léonard, la seule autre municipalité de l'île de Montréal à être sous le contrôle direct de Québec.

La décision de mettre Pointe-aux-Trembles en tutelle a été prise par le gouvernement, jeudi dernier, sur la recommandation expresse de la Commission municipale du Québec présidée par le juge Richard Beaulieu.

C'est la seconde fois en dix ans que cette municipalité de l'est de l'île de Montréal est soumise au contrôle direct de la CMQ. La première fois, ce fut en 1968 et la tutelle fut de courte durée puisqu'elle fut levée le 21 avril 1970.

Bientôt à Chicoutimi

La CECO dépose un rapport

MONTREAL (PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) dont on n'a plus entendu parler d'elle depuis qu'elle a mis un terme à ses auditions à Sorel, remettra un rapport au ministère de la Justice et entreprendra un nouveau dossier sur certains hommes d'affaires de la région de Québec. Puis elle terminera sa série d'audiences publiques dans la ville de Chicoutimi où elle analysera et entendra les témoignages de motards et de leurs victimes.

C'est ce qui ressort de conversations avec des personnes reliées de près à la CECO et des membres de cette équipe dévouée à la lutte au crime organisé.

Puisque l'enquête menée par la CECO à Sorel n'a pas obtenu le succès des précédentes audiences, les enquêteurs et les commissaires entendent remettre, d'ici le début du mois de juin, le rapport concernant les activités de Marcel Salvail pour ensuite tenter de se reprendre, toujours au cours du mois de juin, avec des audiences publiques dans la ville de Québec.

A Chicoutimi

Ce n'est vraisemblablement qu'à l'automne que les commissaires de la CECO se rendront avec toute leur équipe dans la ville de Chicoutimi où ils passeront en revue les activités des clubs de motards, de leurs chefs et de leurs amis.

Quant à savoir si le style des audiences sera modifié, si le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, laissera poursuivre les activités de la CECO de la même façon, il est encore trop tôt pour le savoir.

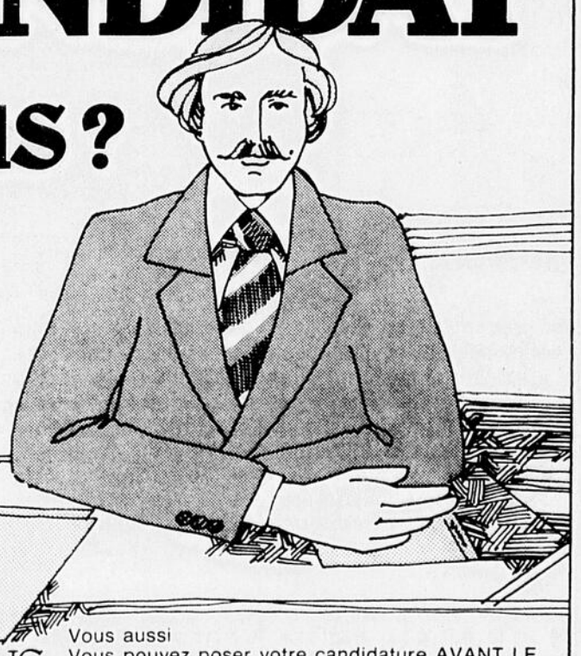
Qu'il suffise de dire que l'équipe de la CECO n'a pas reçu de directives nouvelles quant à la manière de mener ses enquêtes et ses audiences et que le ministre Marc-André Bédard n'a pas, pour l'instant, élaboré de nouveaux projets à l'intention de la CECO et cela même s'il a déjà déclaré que la formule et le format pourraient être sensiblement modifiés.

Enlèvement inexplicable

MAGOG (PC) — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec pataugent toujours dans l'ambiguïté la plus complète en ce qui a trait à l'enlèvement et à la séquestration de M. Gérard Robitaille, 29 ans, retrouvé dans une grange presque totalement enfoui sous des ballots de foin.

Quand il a été découvert par la police vendredi, l'homme se trouvait à cet endroit depuis plus de trois jours, pieds et mains liés et littéralement vidé à la suite des coups sauvages que lui avaient infligés ses agresseurs et aussi à cause du froid et de la faim qu'il a dû subir pendant ces longues heures.

Pour un mandat de 2 ans
JE SUIS CANDIDAT et VOUS ?



ELECTIONS D'USAGERS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
28 MAI 1978

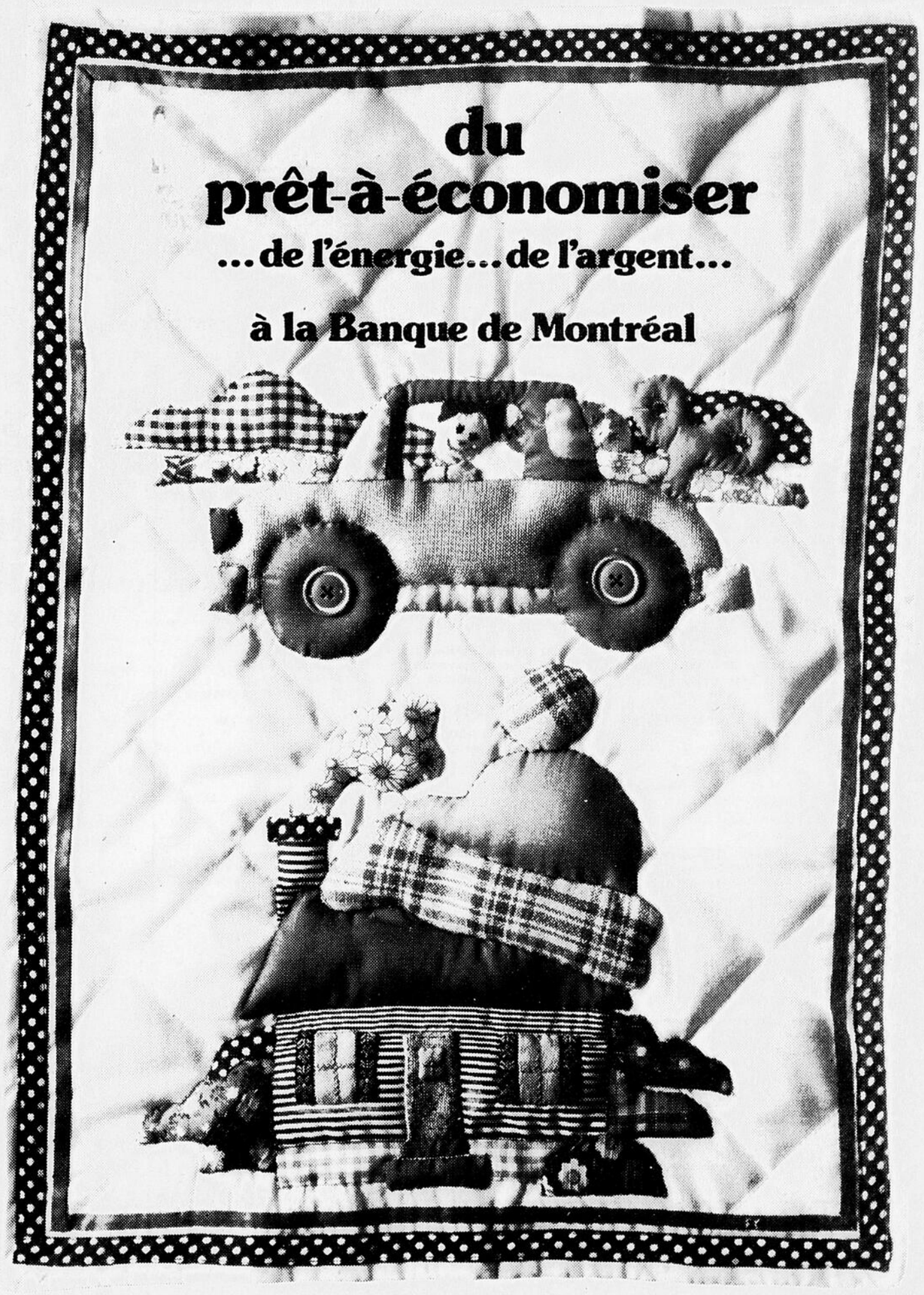
Vous aussi
Vous pouvez poser votre candidature AVANT LE 12 MAI 1978 pour siéger au conseil d'administration de votre: Centre hospitalier, Centre de Services Sociaux, Centre d'Accueil ou C.L.S.C.

Pour informations, s'adresser à la réception, à l'accueil ou au bureau du Directeur général de votre centre.

Pour être candidat il faut être majeur et avoir reçu des services d'un établissement depuis moins de 2 ans.

POUR RENSEIGNEMENTS:
545-4980

Ministère des Affaires sociales et le
Conseil Régional de la Santé
et des Services Sociaux de votre région



Un programme de prêts personnels à taux réduit pour économiser l'énergie

L'économie d'énergie, ça peut se calculer en argent, mais ça demande presque toujours un investissement considérable au départ. C'est pourquoi à la Banque de Montréal, nous avons élaboré une nouvelle politique de prêts personnels, le programme prêt-à-économiser qui vous aide à faire des économies de deux façons différentes. Vous profitez d'abord d'un prêt pour économiser l'énergie et vous obtenez en plus un taux réduit, c'est-à-dire **un taux d'intérêt moins élevé que le taux courant des prêts personnels.**

Prêt-auto: prêt-à-économiser... l'essence
Si vous croyez qu'il vous faudrait une voiture, neuve ou usagée, qui consomme peu d'essence, nous sommes prêts à vous aider. Si le modèle que vous avez choisi ne remonte pas à plus de 1975 et fait au moins 22 milles ou 35 km au gallon en moyenne combinée ville et grand-route, vous obtiendrez une réduction du taux d'intérêt de votre prêt-auto.

Prêt-maison: prêt-à-économiser... le chauffage
Si vous désirez faire des rénovations à votre maison pour réduire vos frais de chauffage, rappelez-vous notre programme prêt-à-économiser. Nous sommes prêts à vous aider à faire des économies d'énergie, quel que soit l'âge de votre maison. Nous pouvons aussi vous accorder un taux d'intérêt moins élevé sur votre emprunt que le taux courant des prêts personnels.

Ce programme spécial de prêts à taux réduit prend fin le 10 juin 1978.
Parlez-en au directeur de votre succursale.

Vous êtes assuré de la plus entière discrétion.
Renseignez-vous aussi sur notre plan d'assurance-invalidité.

une initiative
ÉNERGIQUE
de la Banque de Montréal

CJPM

LUNDI, 8 MAI

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Diner chaud
13.00 Cinéma: "Masque de fer"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Championnat mondial de hockey
19.30 Les Berger
20.00 Dominique
20.30 Indiscrétion d'une caméra
21.00 Ciné-choix:
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Kojak
00.10 Les incorruptibles

MARDI, 9 MAI

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Diner chaud
13.30 Cinéma: "Amoureux"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio six
19.00 Oscar et Félix
19.30 Ma sorcière bien-aimée
20.00 Tic Tac Toc
20.30 L'homme de six millions
21.30 Têtes d'affiche
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Amicalement vôtre
00.10 Cannon

FILMS A CJPM

LUNDI, 8 MAI: 13H30

"LE MASQUE DE FER" (5) — It. 1954. Aventures de cape et d'épée de R. Pottier avec Pierre Cressoy, Andrée Debar et Armando Francioli. - Les difficultés du frère de Louis XIV, emprisonné à deux reprises pour raison d'état. - Adaptation libre d'un roman d'Alexandre Dumas. Manque de rythme et de relief. Ensemble très moyen. Interprétation artificielle. - A.

CKRS

LUNDI, 8 MAI 1978

8.25 Sésame
8.55 The Sun Runners
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Chambre à part"
16.00 Bobino
16.30 Alexandre et le roi
17.00 Cinéma de 5 heures: "L'étoile brisée"
18.50 Au fil de l'actualité
19.00 Vie d'artiste: "Parlez-moi d'amour"
20.00 A cause de mon oncle
20.30 Scénario
21.00 Télé-sélection: "Angoisse: témoin malgré moi"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
23.00 Nouvelles du sport et météo
23.10 Cinéma: "Le tueur frappe trois fois"

MARDI, 9 MAI 1978

8.45 Le monde en liberté (Enr. le 4 oct.)
9.15 Passe-partout
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Maman, laisse-moi vivre ma vie"
16.00 Bobino
16.30 Les Antipodes
17.00 Cinéma de 5 heures: "Deux nigauds au collège"
18.50 Au fil de l'actualité
19.00 Marcus Welby: "La plus haute montagne - 2ème partie"
20.00 La Soirée du Hockey: "Demi-finale 5"
22.31 Téléjournal national, international et provincial
23.01 Nouvelles du sport et météo
23.11 Cinéma: "Seuls les oiseaux volent en liberté"

FILMS A CKRS

LUNDI, 8 MAI: 14H30

"CHAMBRE A PART" (5) — (That Funny Feeling), E.-U. 1965. Comédie de R. Thorpe avec Sandra Dee, Bobby Darin et Donald O'Connor. - Une jeune fille profite de l'absence du propriétaire d'un appartement pour y donner un rendez-vous à un jeune homme. - Suite de quiproquos comiques. Intrigue artificielle. Interprétation sympathique. A.

LUNDI, 8 MAI 17H00

"L'ETOILE BRISEE" (5) — (Ride a Crooked Trail), E.-U. 1957. Western de J. Hibbs avec Audie Murphy, Gia Scala et Walter Matthau. - Un bandit, pris pour un policier, est nommé shérif. - Scénario traditionnel. Rythme soutenu. Touches d'humour. Interprètes convaincants.

LUNDI, 8 MAI: 23H05

"LE TUEUR FRAPPE TROIS FOIS" (5) — It. 1968. Drame policier de M. Dallamano avec John Mills, Luciana, Paoluzzi et Robert Hoffman. - Le chef de l'escouade des narcotiques de la police de Hambourg soupçonne sa femme d'infidélité. - Situations fabriquées. Comportements invraisemblables des personnages. Interprétation d'ensemble convenable.

CBJET

(CANAL 5)

LUNDI, 8 MAI 1978

8.30 Regional News
8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour, Bon Jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 CBC Good Afternoon
12.04 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
13.00 The Bob McLean Show
14.00 Coronation Street
14.30 The Edge of Night
15.00 High Hopes
15.30 Take 30
16.00 After Four
16.30 Mr. Dressup
17.00 Celebrity Cooks
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 In Question
20.00 M.A.S.H.
20.30 Front Page Challenge
21.00 Superspecial
22.00 Newsmagazine
22.30 Man Alive
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

SUR LE CABLE

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

LUNDI, 8 MAI

8.15 Contact
10.00 ONF
12.00 Contact
12.30 La vie municipale de Jonquière
13.30 La vie municipale de Chicoutimi
17.30 Contact
19.30 Allô! les jeunesses... Conseil régional de l'Age d'or

MARDI, 9 MAI

8.15 Contact
12.00 Contact
12.30 A vrai dire
17.30 Contact
18.15 Le Centre des services sociaux, si vous avez besoin d'aide
19.00 La présence hypnotique
20.00 Conseil de ville de Chicoutimi ou Jonquière

RADIO-QUEBEC

(CANAL 8)

En raison du conflit de travail à Radio-Québec, il nous est impossible de vous présenter la programmation régulière de ce canal.

CJBR

(CANAL 3)

LUNDI, 8 MAI 1978

8.55 The Sun Runners
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Sur la côte du Pacifique
12.00 Sésame
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Chambre à part"
16.00 Bobino
16.30 Alexandre et le roi
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Aller-retour
19.30 Les Berger
20.00 A cause de mon oncle
20.30 Scénario
21.00 Télé-Sélection: "Le crépuscule au bout du monde (Mc Cloud)"
22.30 Téléjournal
23.00 Shulmeister
00.00 Cinéma: "Leonor"

MARDI, 9 MAI 1978

9.15 Passe-partout
9.45 En mouvement
10.00 You Hou
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Erreurs judiciaires
12.00 Le monde en liberté
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Maman laisse-moi vivre ma vie"
16.00 Bobino
16.30 Les Antipodes
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Walt Disney
20.00 La soirée du hockey: demi-finale
22.30 Téléjournal
23.00 Rencontres
23.30 Propos et confidences
00.00 Cinéma: "Un goût de miel"

WEZF

(CANAL 7)

LUNDI, 8 MAI 1978

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 $20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC Evening News
18.30 The Flintstones
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Family Feud
21.00 The Stars Salute Israel's 30th Anniversary
23.00 Liars Club
23.30 Police Story

MARDI, 9 MAI 1978

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 $20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC Evening News
18.30 The Flintstones
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Happy Days
20.30 Laverne & Shirley
21.00 Three's Company
21.30 Carter Country
22.00 Family
23.00 Liars Club
23.30 Miss Las Vegas Showgirl Pageant

FILMS A CFCF

LUNDI, 8 MAI: 00h00

"ZACHARIAH" (4) — E.-U. 1970. Western de G. Englund avec John Rubinstein, Don Johnson et William Challee. Après s'être joints à des hors-la-loi, deux amis habiles au pistolet viennent près de s'affronter après que l'un d'eux eut quitté la bande. — Eléments de décor et costumes stylisés. Ensemble fort original. J. Rubinstein à l'aise dans le rôle-titre.

CFCF

(CANAL 11)

LUNDI, 8 MAI 1978

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley Street
11.00 Ed Allen Time
11.30 The Community
12.00 The Flintstones
12.30 The Art of Cooking
13.00 Definition
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 Match Game '78
16.30 The Price is Right
17.30 1978 World Cup Hockey Championship
18.30 Pulse
18.45 1978 World Cup Hockey Championship
19.00 The Bobby Vinton Show
19.30 Headline Hunters
20.00 Six Million Dollar Man
21.00 Dean Martin Celebrity Roast
23.00 The National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "Zachariah"

MARDI, 9 MAI 1978

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley Street
11.00 Ed Allen
11.30 The Community
12.00 The Flintstones
12.30 The Art of Cooking
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 Match Game '78
16.30 It's your Move
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Stars on Ice
19.30 Laverne & Shirley
20.00 The Mac Davis Special
21.00 Funny Farm
21.30 Carter Country
22.00 Family
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie "Warkill"

télésag

392, Racine est, Chicoutimi, Qué.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant.

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE

LUNDI, 8 MAI 1978

LE CENTRE DES SERVICES SOCIAUX, SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE: 15 min.

Une émission s'adressant à la population, sur les différents services offert par le Centre de service sociaux, particulièrement à l'enfance et à la famille.

DIFFUSION: mardi, 18h15; mercredi, 12h45, vendredi, 17h15.

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

CINEMA

ALMA

Alma
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Rocky" - "Les centaures"

Canadien
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Cours après moi, shérif" - "Mon beau légionnaire"

Ciné-parc Jeannois
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "On continue à l'appeler Trinita" - "Et maintenant on l'appelle Plata"

BAGOTVILLE

Saguenay
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Cours après moi, shérif" - "Mon beau légionnaire"

CHICOUTIMI

Place du Royaume, Cinéma 1
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "La nuit des vers géants" - "Clinique diabolique" - "L'horrible invasion"

Cinéma 2
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Rencontres du troisième type"

Cinéma 3
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Bilitis" - "Emmanuelle l'anti-vierge"

Ciné-parc Saguenay 1
"Survivre" - "Viol et châtiment"

Capitol
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Cours après moi, shérif" - "Mon beau légionnaire"

Cartier
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Les hôtesses du sexe" - "L'hystérique aux cheveux d'or"

JONQUIERE

Bellevue
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Cours après moi, shérif" - "Mon beau légionnaire"

Centre
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "L'horrible invasion" "La nuit des vers géants" - "Clinique diabolique"

Elysée
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "Les hôtesses du sexe" - "L'hystérique aux cheveux d'or"

MISTASSINI

Orphéon
Semaine du 5 au 11 mai incl.: "La jeune Américaine toute nue" - "Les jeunes secrétaires"



FABRICANTS DE MUSIQUE — Le chanteur Mac Davis et la reine du disco Donna Summer donnaient un spectacle dernièrement à Los Angeles. Enregistré par la chaîne américaine NBC, l'émission spéciale intitulée "You Put Music in My Life", sera diffusée aux Etats-Unis et dans certaines parties du Canada — auxquelles le Saguenay n'appartient pas — jeudi le 11 mai. Le groupe "The Sunshine Band" participait au même spectacle. (Photo au laser: AP)



REJOUISSONS-NOUS, Paloma se marie — Coiffée d'un chapeau de plumes rouges et d'une toilette style toreador, conçue par Yves St-Laurent, Paloma Picasso et son nouveau mari, l'auteur argentin Raphaël Lopez Sanchez, en vacances à Paris ont passé devant le maire de la ville pour se marier. Paloma est une des quatre enfants de Pablo Picasso, l'artiste de renommé mondial. (Photo au laser: AP)

KAYASINO 1978



M. Bernard Bergeron

Antonin Paquet, 231, rue Laure — Jonquière

Gertrude Belley Fleuriste 319, rue St-Dominique — Jonquière

Restaurant le Mandarin Inc. 736, rue St-Dominique — Jonquière

Chiasson, Thomas et Nadeau, 65, rue King-Georges — Jonquière

Hébert & Gagnon Inc. 108, rue Ste-Famille — Jonquière

Nous vous présentons un des 79 croupiers qui vous solliciteront pour la vente des billets d'admission à la grande soirée de Kayasino qui aura lieu le samedi, 10 juin, à 20h00, au Mail 170 d'Arvida. Les fonds de cette soirée serviront au financement des pré-championnats du monde de canoë-kayak 1978 qui se tiendront, cet été, à Jonquière et à Desbiens.

Ce sera une soirée inoubliable. Le Mail 170 se transformera en véritable Las Vegas. Une soirée où vous pourrez gagner des millions de dollars (fictifs) et perdre pour une bonne cause $100 (véritables).

Par le temps qui court, l'ami Bernard Bergeron délaisse la crème glacée et le lait pour mousser la vente des billets du Kayasino et l'ami Bernard se dépêche de vendre le lot de billets qu'on lui avait attribué afin de retourner à ses occupations habituelles. On peut rejoindre Bernard à: 547-5747, pour réservations de billets, non pour la crème glacée.

C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA SE PASSER — C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA SE PASSER — C'EST AU MAIL 170 QUE CA VA

Objectif de Pugwash

Mise en place de mesures de contrôle plus strictes

TORONTO (Reuter) — Une trentaine de délégués représentant dix pays détenteurs de l'arme nucléaire, Chine exceptée, sont convenus samedi qu'il existait un danger réel d'éclatement d'une guerre atomique.

Réunis sous les auspices de l'organisation Pugwash — une commission internationale qui étudie les conséquences de l'entrée dans l'ère nucléaire — les délégués ont expliqué au cours d'une conférence de presse comment ils évaluaient les risques de guerre atomique d'ici la fin du siècle.

M. George Abatov, membre de l'Académie soviétique des sciences, a déclaré que le monde ne pouvait espérer vivre avec la menace d'une guerre atomique pendant les 30 prochaines années comme il le faisait depuis l'aube de l'ère nucléaire.

"Les risques sont très élevés et si la situation reste telle qu'elle est maintenant, si nous n'arrivons pas à renverser le courant et à mettre en place de réelles mesures de contrôle des armements, alors nous avons tous les risques d'être dans une situation très difficile dans un avenir très proche."

M. W. McGeorge Bundy, ancien conseiller spécial à la Maison Blanche pour les questions de sécurité, a renchéri en disant: "Le fait qu'il y ait un risque de guerre atomique fait que c'est un très gros problème".

Le problème le plus urgent est de conclure un nouveau traité de limitation des armements stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, a-t-il ajouté.

"Un tel accord n'amènera pas une réduction significative des arsenaux des superpuissances, a-t-il dit, mais s'il est appliqué avec succès, il plantera le décor pour de nouveaux efforts qui amèneront une véritable réduction."

Lord Zuckerman, ancien conseiller scientifique auprès du gouvernement britannique, a déclaré qu'en cas d'éclatement d'un conflit en Europe, il n'existait aucun moyen d'empêcher son extension.

Interrogé sur les dangers de l'acquisition par des groupes extrémistes de bombes atomiques, lord Zuckerman a répondu: "Les terroristes cherchent à se gagner la sympathie du monde et s'ils se procurent des armes nucléaires ils la perdront. Il existe d'autres moyens de répandre la terreur".

M. Pierre Trudeau, premier ministre canadien, dont le gouvernement avait été embarrassé par l'utilisation par l'Inde en 1974 de technologie canadienne pour faire exploser sa première bombe atomique, a assisté à la réunion de samedi mais n'était pas à la conférence de presse.



CARCASSE — Des agents du gouvernement fédéral ont accusé hier les Eskimos d'avoir capturé un plus grand nombre de baleines que ne leur en reconnaît la loi. On aperçoit à l'avant-plan la carcasse de leur dernière capture. (Téléphoto PC)



GUERRE ATOMIQUE — Le premier ministre canadien, Pierre Trudeau, s'entretient avec le professeur John Polanyi, l'un des délégués à la conférence évaluant les risques de guerre atomique d'ici la fin du siècle, conférence tenue à Toronto sous les auspices de l'organisation Pugwash. (Téléphoto PC)

Pour la survivance du Canada

Francophones et anglophones devront se départir de leurs nombreux mythes

VANCOUVER (PC) — Il va falloir détruire plusieurs mythes si l'on veut que le Canada survive, selon le premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney.

Il a cité, entre autres, le mythe très répandu au Canada anglais, que notre pays était encore "britannique", et celui de certains Québécois, que les francophones sont une minorité opprimée sans pouvoir réel, et seuls dans leurs préoccupations et intérêts.

"Nous avons tous été élevés dans des mythes, autant les anglophones que les francophones", déclarait-il aux membres d'un club canadien local.

"Les Ontariens sont aussi coupables que les Québécois de croire que ce pays a deux nations. Nous sommes une nation, ou plusieurs nations, mais pas deux nations."

Né en Nouvelle-Ecosse, Blakeney a été élevé dans les Maritimes, avant de s'établir en Saskatchewan comme jeune fonctionnaire, avant sa carrière politique.

"Il n'y a pas de majorité au Canada, mais une succession de majorités et, selon lui, la Saskatchewan a plus en commun avec le Québec que les autres provinces, notamment à cause de ses importants mouvements coopératifs, caisses de crédit pour les Prairies, et les caisses populaires au Québec.

"Il faut au plus tôt que le reste du pays fasse disparaître le mythe d'une nation francophone entourée d'une majorité anglophone oppressive. C'est un mythe qui défie les faits et va à l'encontre de l'histoire des autres régions du pays."

Selon lui, il est dangereux non seulement parce que les Québécois y croit, mais aussi plusieurs Ontariens.

Dix provinces distinctes et non pas cinq régions

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta a déclaré, samedi, que le Canada était formé de 10 provinces distinctes et non pas de cinq régions telles qu'envisagées par le nouveau chef libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Lougheed a également expliqué aux délégués de la neuvième assemblée annuelle du Conseil pour l'unité canadienne, que l'Ouest canadien accueillera très mal un statut particulier pour le Québec.

Selon lui, le projet de M. Ryan est irréalisable, étant donné que le Canada n'avait pas été structuré de cette façon au départ.

L'opinion publique, ajoute-t-il, est opposée à tout statut particulier pour le Québec, à moins que les autres provinces bénéficient de concessions similaires.

M. Lougheed croit que les provinces doivent être davantage autonomes pour travailler à des politiques réellement nationales. Ottawa doit demeurer assez fort, sans jouer le rôle dominant qu'il s'approprie présentement.

Le chef conservateur croit également que les droits linguistiques garantis ne devraient pas être compris automatiquement dans une constitution révisée, ajoutant que dans sa province, ils le seront seulement si la population le veut, et non pas obligatoirement.

Selon lui, l'Ouest est déjà à la merci du gouvernement central, où la plupart des députés sont Québécois ou Ontariens.

Auparavant, M. Claude Castonguay, président du Comité québécois préréférendaire, avait déclaré aux délégués qu'Ottawa n'y avait pas un rôle important à jouer.

Cosmos — 954

Recherches des débris: quelque $10 millions

EDMONTON (PC) — La note des efforts canadiens déployés pour retrouver les débris du satellite soviétique Cosmos-954 s'élèverait à plus de $10 millions une fois complétée, d'ici un mois.

Ecrasé il y a quatre mois, Cosmos-954 s'est désintégré au-dessus des Territoires du Nord-Ouest, où les recherches sont suspendues depuis quelques semaines, jusqu'au printemps.

Il semble toutefois, selon un officiel soviétique à Ottawa, que Moscou n'est pas prêt à tout rembourser, payant seulement les dommages causés.

Certains croient encore qu'il s'agissait d'un satellite d'espionnage, troublant notamment les cycles climatiques nord-américains.

L'officiel anonyme de l'ambassade soviétique à Ottawa précise en outre qu'un communiqué de l'agence Tass, dès février, rapportait les propos d'un haut diplomate soviétique expliquant que Cosmos-954 était tombé de son orbite prévu, vraisemblablement après collision avec une particule spatiale, et avait cessé d'exister dans le Nord du Canada.

Le porte-parole soviétique a ajouté que Moscou n'avait encore rien vu des débris de l'appareil.

AUDIENCES PUBLIQUES

LIVRE VERT

SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le ministre de l'Éducation vous invite...

Dans toutes les régions du Québec, Monsieur Jacques-Yvan Morin présidera des audiences publiques sur le Livre vert de l'enseignement primaire et secondaire.

Vous êtes invités à écouter les personnes et les groupes qui ont demandé à être entendus:

ENDROIT: **Jonquière**
Polyvalente de Jonquière
Route 170

DATE: Mardi, 16 mai 1978
De 10:00 h à 12:30 h
De 14:30 h à 18:30 h

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

LES CINÉMAS FRANCE FILM

DEUX JOYEUX AVENTURIERS QUI VEULENT TRAFIQUER 400 CAISSES DE BIERES EN UN TEMPS RECORD !
POUR TOUS
COURS APRES MOI, SHERIF
Enfants moins de 14 ans $1.00
2e film
MON BEAU LÉGIONNAIRE
un film de MARTY FELDMAN
capitol | saguenay | bellevue

Ces hôtesses vous servent un petit gouter avec un service très spécial.
18 ANS Adultes
les HÔTESSES du SEXE
PLUS L'HYSTERIQUE aux CHEVEUX D'OR
cartier | élysée

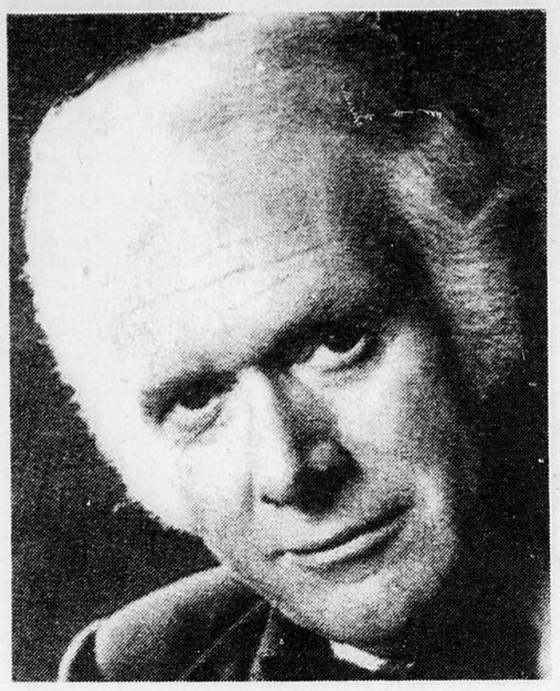
UNE SEMAINE D'EPOUVANTE! 14 ans
3 FILMS
LA NUIT DES VERS GEANTS
2e FILM L'HORRIBLE INVASION
PLUS CLINIQUE DIABOLIQUE
place du royaume 1 | centre

NOUS NE SOMMES PAS SEULS
POUR TOUS
7e sem.
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
place du royaume 2

18 ANS Adultes
Bilitis de DAVID HAMILTON
2e F 2ème FILM: EMMANUELLE L'ANTI-VIERGE.
place du royaume 3 — 4ème semaine

CINE-PARC SAGUENAY 1
SUR VIVRE!
L'HISTOIRE D'UNE FEMME OUTRAGEE QUI SE VENGE!
FUERZA AEREA
VIOL ET CHATIMENT
OUVERT TOUS LES SOIRS A 7H00
LA PROJECTION DEBUTE VERS 7H30
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4237

CANADA EN BREF



Berton contre la loi 101

L'auteur Pierre Berton assure dans le "Ottawa Saturday" qu'il ira en prison si nécessaire afin de combattre la charte du français, connue sous le nom de loi 101. Il presse les auteurs, libraires et éditeurs à se joindre à une campagne qui défierait ouvertement et ridiculiserait la loi.

L'Evangéline: menace de grève

MONCTON (PC) — Les employés syndiqués du quotidien français de Moncton, l'Evangéline, ont voté samedi en faveur du recours à la grève comme moyen d'appuyer leur demande d'une hausse salariale et de vacances plus longues.

Quarante-neuf des 61 syndiqués présents à une réunion se sont prononcés pour la grève, onze ont voté contre et le président s'est abstenu de voter.

La convention de travail a expiré le 30 septembre 1977 et le 13 avril dernier, il y avait rupture complète des négociations.

Le syndicat représente les reporters, les typos, les pressiers et les préposés au courrier.

Limite des eaux sur la côte ouest

SEATTLE, Etat de Washington (AFP) — Un juge de Seattle a ordonné vendredi que les bateaux de pêche canadiens ne soient pas autorisés à pêcher sur la côte ouest des Etats-Unis à l'intérieur d'une limite de 200 milles, mais a aussitôt suspendu son ordonnance pour sept jours, de façon à permettre l'introduction d'un appel devant la cour de San Francisco.

Nouveau chef libéral du NB

FREDERICTON (PC) — Le nouveau chef libéral du Nouveau-Brunswick a promis une raclée au premier ministre conservateur Richard Hatfield, aux élections prévues cette année.

Elu au troisième tour de scrutin samedi soir, Me Joseph Daigle devient ainsi le deuxième Acadien à présider aux destinées des libéraux de cette province.

Agé de 43 ans et représentant la circonscription de Kent North depuis 1974, l'ex-juge succède ainsi à Robert Higgins, qui avait abandonné la chefferie du parti, en janvier dernier, pour conserver son poste de député.

Le nouveau chef a reçu l'appui des cinq autres candidats en lice, notamment son plus sérieux rival, l'avocat John Bryden, 40 ans, qui a reçu 899 votes au dernier tour, contre 1,363 pour le nouveau chef, qui bénéficiait de l'appui de la Société nationale des Acadiens et d'une des plus importantes compagnies de la province. Le premier Acadien élu fut Louis Robichaud, premier ministre de 1960 à 1970.

Daigle a parlé de réforme parlementaire, d'une redéfinition des grandes lignes du parti, de la protection des minorités et des droits économiques.

Blâmant le chef de la province de n'être pas assez précis dans ses propositions en vue d'une réforme constitutionnelle, il a promis un gouvernement ouvert, responsable et honnête.

Taxe de vente: mécontents

WINNIPEG (PC) — Le ministre des Finances du Manitoba a déclaré que les prochaines négociations fédérale-provinciale sont menacées si Ottawa verse au Québec l'argent mis de côté pour une réduction de la taxe de vente.

Donald Craik a expliqué qu'un traitement de faveur pour le Québec était en contradiction avec l'entente verbale prise avec les autres provinces, avant le discours du budget, le mois dernier.

L'offre d'Ottawa aux provinces, à prendre ou à laisser, selon les responsables du Manitoba, devait financer tout ou la majeure partie d'une réduction à court terme de la taxe de vente provinciale.

Le Manitoba et sept autres provinces ont accepté, mais le Québec a proposé une réduction sélective de la taxe sur les produits essentiels à son économie.

Le premier ministre Trudeau a déclaré, la semaine dernière, que le Québec recevrait sa part d'une façon ou d'une autre.

Craik prétend que les gouvernements de l'Ouest sont opposés aux arrangements spéciaux pour accomoder le Québec, présidant dans le même temps une cinglante réplique des électeurs contre les Libéraux, si Ottawa se rend aux demandes du Québec.

Un psychopathe qui frappe avec sa voiture

OTTAWA (PC) — Un dangereux psychopathe, qui heurte les femmes avec sa voiture avant de les attaquer, est toujours au large dans les rues de la capitale fédérale.

Les policiers locaux ont lancé un appel à la population pour retracer l'individu qui en est à son septième attentat depuis le 10 mars. Au volant de sa voiture, il lui arrive de changer de voie ou de monter sur le trottoir pour heurter ses victimes d'âges différents.

Selon les victimes elles-mêmes et les policiers, l'individu stationne ensuite sa voiture et revient sur les lieux de l'accident, se faisant passer pour un piéton.

Il n'a toutefois pas encore violé ses victimes et toutes ses sorties s'effectuent entre 10h00 et 11h00, dans le même secteur de la ville.

Les policiers n'ont pas voulu ébruiter l'histoire au début pour ne pas effrayer l'agresseur, mais ils font maintenant appel à la population.

Forum de la FFHQ

Réclame leurs écoles à administrer...

OTTAWA (PC) — Les représentants des minorités françaises au Canada ont réclamé hier le droit à l'éducation en langue française pour tous les francophones au pays, de même que le contrôle de leurs structures scolaires.

Quelque 400 délégués des neuf provinces anglophones canadiennes, réunis pour la première fois dans le cadre d'un "forum national" à Ottawa, sous l'égide de la Fédération des francophones hors Québec, ont adopté à cet égard une résolution demandant que la constitution canadienne accorde le droit à l'éducation en français à tous les francophones sans égard au nombre.

Les délégués ont ainsi refusé qu'on limite ce droit "là où les effectifs le justifient," tel que le premier ministre Trudeau l'a déjà proposé aux gouvernements provinciaux, dans le cadre d'un projet d'amendement à la constitution visant à garantir les droits des minorités.

Les conseils scolaires

En outre, l'on a adopté une résolution appuyant la campagne visant à donner aux francophones le contrôle complet de leurs structures d'éducation, soit notamment de leurs conseils scolaires.

Par ailleurs, le forum a approuvé une résolution appuyant le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de manière à ce que le Canada se dote d'une constitution propre.

La Fédération des francophones hors Québec a été également invitée à former un comité d'étude sur la question constitutionnelle avec le mandat de présenter des recommandations devant être soumises à une assemblée générale.

Au chapitre du développement communautaire, les délégués ont recommandé que la FFHQ identifie des leaders sur le plan politique et les appuie à occuper des postes clés à l'échelle cadienne.

On demande aussi que la fédération mette sur pied un réseau de personnes-ressources, ainsi qu'un programme de formation pour animateurs communautaires.

Dans le domaine économique, les délégués ont privilégié la formule coopérative, compte tenu que "le bien-être individuel ne correspond pas au bien-être collectif."

Il faut briser le complexe d'infériorité des Canadiens français et stimuler leur confiance dans le domaine économique, a-t-on dit.

On propose d'entreprendre une stratégie de développement des caisses populaires, des caisses d'entraide et de coopératives, de même qu'à encourager les institutions francophones à former des capitaux de risque.

... refuse le "O Canada"

OTTAWA (PC) — Réunis pour la première fois dans le cadre d'un "forum national", les représentants de la francophonie hors Québec ont refusé hier d'entonner l'hymne "O Canada".

Les porte-parole des minorités françaises au Canada ont en effet écarté par une large majorité une résolution visant que la Fédération des francophones hors Québec associe l'hymne "O Canada" à ses réunions publiques.

Ce sont plus particulièrement les délégués acadiens qui se sont opposés à la résolution, affirmant qu'il était illogique de cautionner la notion d'un pays, où les francophones sont considérés comme des citoyens de deuxième classe.

L'un des intervenants, à cet égard, a déclaré qu'il ne pouvait sans malaise entonner l'O Canada, "ce pays ne me donnant pas la chance de me développer dans ma propre identité".

Pour sa part, le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donatien Gaudet, a déclaré que la décision de l'assemblée ne l'avait guère surpris.

La réaction de ces gens-là traduit bien le sentiment général chez les francophones hors Québec de rejet de la situation actuelle, a-t-il indiqué.

"On n'est pas à l'aise, on ne se sent pas chez nous dans un pays où l'on ne peut répondre à nos aspirations", a dit M. Gaudet.

Quelque 400 délégués des neuf provinces anglophones du Canada assistaient durant le week-end à Ottawa à un forum de discussions, organisé par la FFHQ.

Canada contre Afrique du Sud

NATIONS UNIES (AFP) — Le représentant du Canada, M. William Barton, a condamné samedi devant le Conseil de sécurité l'attaque sud-africaine contre l'Angola, et a souligné que la frontière entre l'Angola et la Namibie demeurera une zone troublée tant que le peuple namibien n'aura pas accédé à la souveraineté sur son territoire.

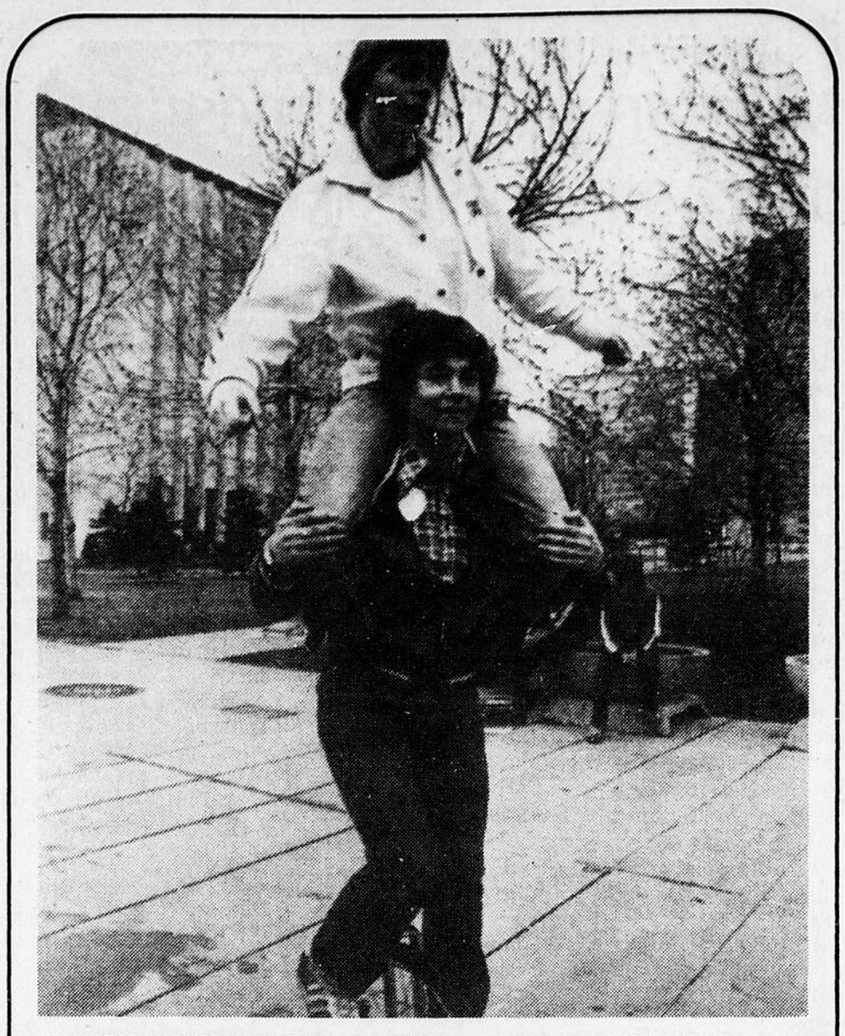
Le plan de règlement occidental pour la Namibie offre les meilleures possibilités pratiques pour l'indépendance du territoire, affirme M. Barton.

Le délégué canadien a participé au vote unanime du conseil sur une résolution proposée par les pays non alignés qui condamne l'attaque des forces sud-africaines, et tout particulièrement le fait que le territoire namibien a servi de tremplin à cette invasion.

Il a fait appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles oeuvrent en faveur d'une solution pacifique et renoncent à la violence. Le gouvernement canadien, pour sa part, a communiqué au gouvernement sud-africain ses vives critiques pour cette action armée en Angola et déploré les pertes en vies humaines et les destructions causées par cette attaque.

Le délégué canadien s'est déclaré encouragé par l'évolution des négociations menées par les Occidentaux en vue de l'indépendance de la Namibie.

Il a estimé qu'un résultat positif est en vue et espéré que le Conseil de sécurité pourra prochainement se réunir de nouveau, dans des circonstances plus propices, pour prendre des mesures définitives qui permettront à l'organisation internationale de jouer le rôle qui lui revient dans l'accession de la Namibie à l'indépendance.



TANDEM SUR MONOCYCLE — L'équipe sur monocycle de Mike Rocks (au-dessus) et Kane Burg a roulé ainsi quelques-uns des 45 km qu'avaient à franchir les participants d'une randonnée organisée pour le compte d'une oeuvre de charité, dimanche, à Toronto. La brume et le temps froid n'ont pas empêché les marcheurs et les monocyclistes d'effectuer le trajet sinon au complet du moins en grande partie. Rajoutons que des amateurs de roulis-roulant firent aussi le trajet. (Téléphoto PC)

Droits des minorités

OTTAWA (PC) — La Fédération des francophones hors Québec publiera d'ici la fin du mois un dossier comparatif portant sur la situation et les droits des anglophones du Québec par rapport à ceux des minorités francophones au Canada.

Certains éléments du dossier nous portent à croire que la société québécoise est une société modèle pour sa minorité, a soutenu la responsable de la production du dossier, Mlle Francine Lalonde.

On y fera le parallèle entre les deux minorités de langue officielle au Canada, notamment aux plans de l'éducation, du taux d'assimilation, de la position économique et des services médicaux et juridiques.

